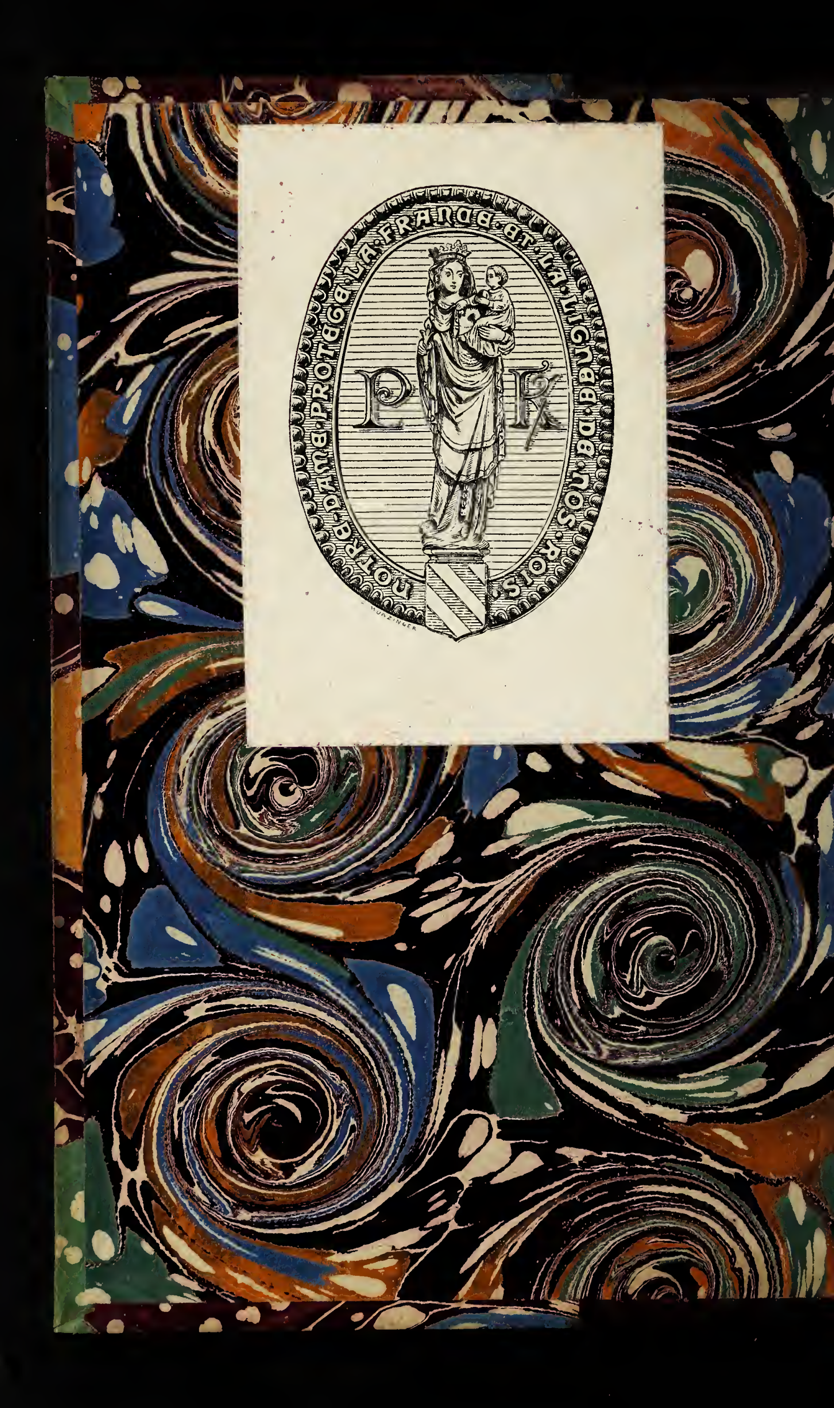
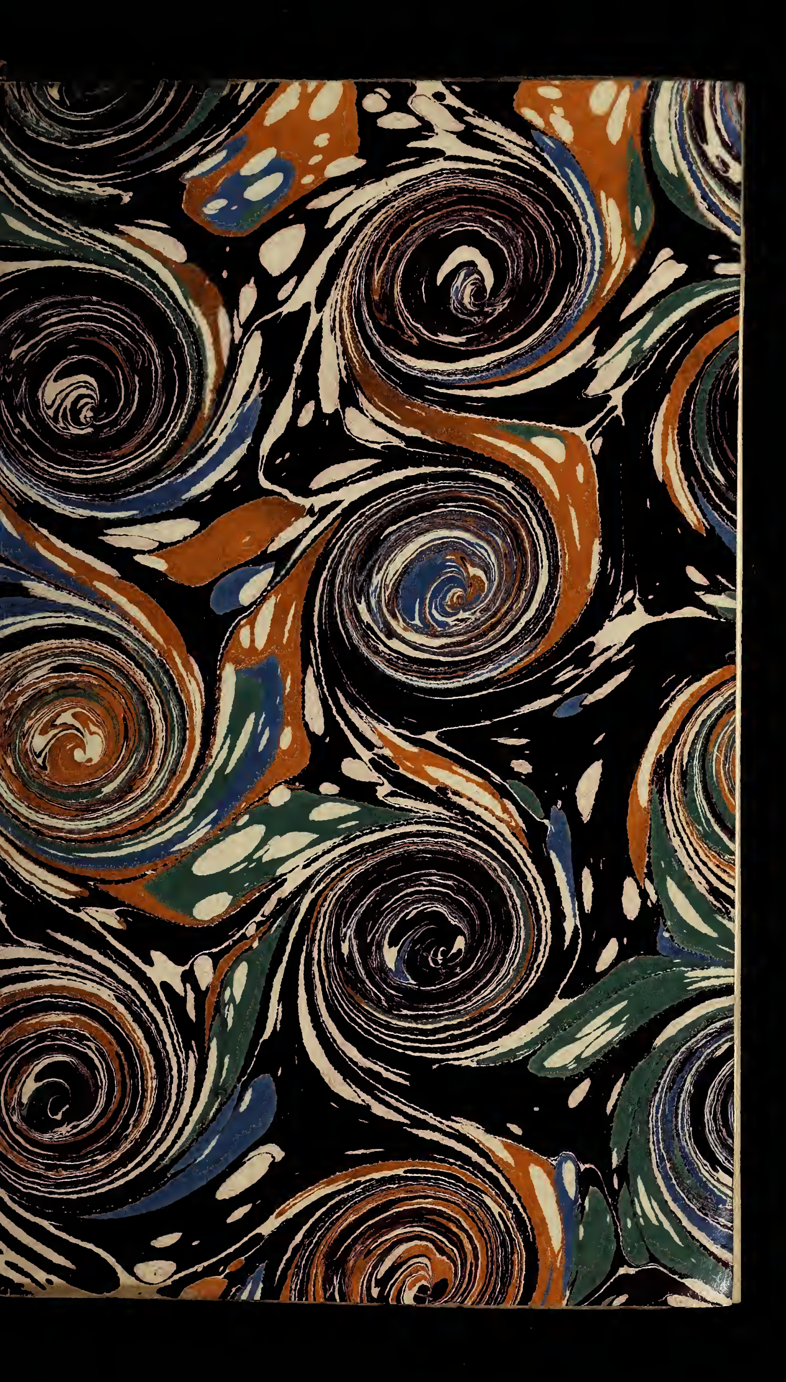



NOTRE·DAME·PROTEGE·LA·FRANCE·ET·LA·LIGNEE·DE·NOS·ROIS
P K
MUNZINGER

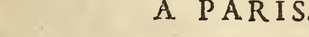


... Voyage ... Memoires de la Ligue t. 1 p. 361 à 493 ... au parauant ... Juin & Juillet 1586 ... Voyage ... t. 1 ... p. 205.

475.

DISCOVRS DV PROGRES DE LARMEE DV ROY EN GVIENNE, COMMANDEE par Charles de Lorraine, Duc de Mayne, Pair & grand Chambelan de France,





A PARIS.

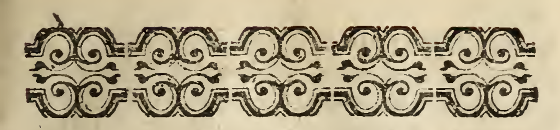
Chez Nicolas Niuelle, demeurant à la ruë Sainct Iacques, à l'enseigne des deux Colomnes.

1586.

Auec priuilege du Roy.

LES NOMS DES VILLES & Chasteaux occupez par les Huguenotz, qui ont esté remis en l'obeissance du Roy, par l'armée de Guienne.

La ville & Chasteau de Montignac leconte
La ville de Tulle,
Le Chasteau de Ionzac.
Le fort de Gagnac.
Le chasteau de Commiac
La ville de Beau lieu
Les fortz d'Argentat
Le chasteau de MontValez. p.33.
Le chasteau de Rocq
Le chasteau de casteiz p.46.
La ville de saincte Bazille p.52.
La ville de Monsegur. p.64.
La ville de castillon. p.93.
Le chasteau de Puynormand. p.100.
Le fort de Minzac. p.100.



DISCOVRS DV PROGRES DE L'ARMEE DV ROY

en Guienne, commandée par Charles de Lorraine Duc de Mayne, Pair & Grand chambelan de France.

LE Roy par ſon Edict du mois de Iuillet de l'an mil cinq cens quatre vingts & cinq, ayāt ordōné qu'en ſon Roiaume deſormais il ny auroit autre exercice de religion, que de la Catholique, Apoſtolique & Romaine: de laquelle dans ſix mois prochains ſes ſubiects & regnicoles huguenotz, feroient profeſſion pardeuant leur Curé ou Vicaire, permettoit neantmoins à ceux qui ne ſe voudroient departir de leurs opinions en la religion, de ſe retirer hors du Royaulme, de iouïr de leurs biens ou de les vendre: vouloit auſſi que les Villes, qui auoient eſté cy deuant baillées aux huguenots pour leur ſeureté, feuſſent par eux delaiſſées libres, & que les garniſons qu'ils y auoyēt en ſortiſſent, mais ſa majeſté preuoyant

que les huguenotz n'obeïroiēt que tant qu'ils y feroyent contrains, ordōna que les deux regimens des Suiſſes, que peu de mois auparauāt elle auoit faict entrer dans ſon Roiaulme iroyent ſçauoir eſt celuy du colonnel redhit en Guienne, auec l'armée qu'elle y deſtinoit ſoubs la conduicte du Duc du Mayne: & le regiment du colonnel Heild auec quelques autres forces, iroyent en d'Aulphiné ſoubs la conduicte du Sieur de la Valette, Dés le mois de Mars, de la meſme année mil cinq cens quatre vingts & cinq, les Huguenots auoient prins les armes, & tenoient la campaigne, publiās eſtre authoriſez du Roy, par ce que contre la volonté de ſa majeſté, (comme ils diſoient) aucuns Princes Catholiques prenoiēt auſſi les armes, pour ſ'oppozer toutefois a l'execution des reſolutions, prinſes en l'aſſemblée faite par les Huguenots à Mōtauban, au mois de Septembre, de l'an mil cinq cens quatre vings & quatre, & confirmées en vne autre plus ſolēne aſſemblée, faicte à Meildelbourc, ou ſe trouuarent les deputez de to⁹ les Roys, Princes & communautez des deuoies de la religion Catholicque: Aucuns ſoldats Catholiques, nourris en la diſſolutiō de la militie de c'eſt aage, & leſquels on a ceſte occaſion, ne pouuoient trouuer ſeureté de leurs perſonnes enuers la iuſtice, n'y ſupport enuers les Princes Catholiques, furent pratiquez & appointez par le Roy de Nauarre, du

nombre deſquels eſtoit le Capitaine la Maurie, qui aux derniers troubles d'Anuers auoit mené en Flandres, quelques troupes de François , Ce la Maurie aſſembla lors ſept à huict cens hommes de pied, auec leſquels
85 durant l'eſté de l'an mil cinq cens quatre vingt & cinq, il rauagea le plat pays de Perigord, le hault & bas Limoſin , le Quercy, & l'Agenois. Le ſieur Mareſchal, de Matignon, gouuerneur de la Guiéne, reſidoit lors à Bordeaux, auec lequel eſtoient les regimens de Puyferat, de huict enſeignes de gens de pied, celuy de Sarliaç, des Bories, de cinq enſeignes, & pluſieurs autres faiſant le nombre de quatre mil hommes de pied, & quelques cõpagnies de gens d'armes, qui tenoient auſſi les champs: viuant toutesfois ſi doucement auec les Huguenots, & ceux de leur party, que les deux forces durant ce temps, ont ſouuent logé enſemble dans meſme vilage ſans ce meſfaire, de tant que ledict ſieur Mareſchal de Matignon, diſoit auoir les mains liées, pour n'auoir commandement du Roy de leur courir ſus, attendant que le temps qu'eſtoit donné aux Huguenotz, par le édict fuſt expiré, ce pendant les Souiſſes du regiment de Redhit marcherent iuſques a Coufoulan, ou ils ſeiournerent, iuſques à ce que les ſieurs de Lenonconrt, de Pougny des Rambouillets, & le Preſident Brulart, feuſſent de retour deuers ſa maieſté, & luy euſſent faict entendre la reſ-

ponce du Roy de Nauarre, vers lequel le Roy les auoit enuoiez, pour luy declairer sa resolution prinse par le dernier Edict, & laquelle il deliberoit de faire executer, par les moyens que Dieu luy a donnez. Ceste responce estant du tout contraire au desir du Roy, & à la teneur de son Edict, enuiron la fin du mois d'Octobre, le Duc du Mayne, partit de Paris, Octob 158
congedié du Roy pour aller commander à l'armée. Les forces des Huguenotz, auoyent l'esté couru toute la Guienne, criant que la maison de Guyse leur suscitoit ceste guerre, non pour zele de religion, mais pour entreprendre sur la courōne, dequoy le Roy estoit si bien esclaircy, que forcéement (disoyét-ils) sa majesté entroit en ceste guerre, requerant les parens, aliez, amys & anciens seruiteurs du Roy de Nauarre, de les assister iusques à la publication de cest Edict, plusieurs se laissoyent persuader, & presumoient de la volonté du Roy autrement qu'il n'estoit: toutesfois durant ce temps, les portes des villes feurent tousiours closes au Roy de Nauarre, & à ceux de s[on] party, iugeant vn chacun tous ses bruictz faux, & pretextes Huguenotiques, & du tout contraires au zele sainct, que sa majesté a, à la manutention de la religió de ses peres, & aux hereditaires comportemens de la maison de Guyse enuers Dieu, & leur Prince Durant la recolte des viures, le Prince de Cō-

dé & les Rochelois, auoyent bouclé de cy pres Brouage, qu'il estoit en grande necessité de viures, & en d'anger de ce perdre: d'où le Prince retira ses forces, pour secourir le chasteau de la ville d'Angiers, que quinze soldats auoyent surprins, par la praticque du Capitaine Halot, qui auoit commandé dans ce chasteau, du viuãt de feu monseigneur le Duc d'Alançon & d'Anjou, frere de nostre Roy, cestuy Halot estimant d'asseurer la prinse du dict chasteau, & mettre les habitans de la ville d'Angiers, hors de soubçon de ceste surprinse: alla dans icelle, auouant la prinse du Chasteau, & maintenant l'auoir faict executer par commandement de sa majesté, dequoy n'estant auoué du Roy, il fut par la iustice d'Angers executé a mort sur vne roüe. Toute la Noblesse d'Anjou, & des pays circonuoisins acourut dans la ville d'Angers pour la sauuer, & le Roy fit partir les Ducz de Ioyeuze, d'Espernon, & le Sieur Mareschal de Biron, & ce qu'estoit autour de sa personne, pour en diligence la secourir, car le chasteau est des plus fors qui soyent en ce Royaume, & manda aussi sa majesté au Duc du Mayne qui estoit lors arriué à Orleans, de prendre le chemin d'Angiers, & commanda que le regimẽt des Souisses de Heild, qui estoit d'estiné pour le Daulphiné, tournast visaige de ce mesme

costé le Prince de Condé, qui auoit passé la riuiere de Loyre, auec quinze cens hommes de pied, & cinq cẽs cheuaulx, n'ayant peu entrer dans Angers cerchoit à la repasser, sur le bord de laquelle voyãt les troupes des susdits Sieurs qui s'estoyent assemblez, sans coup frapper, les siens ce debendarent, qui feurent, suiuis & deffaicts, partie par les Albanois & cheuaux legiers, que le Sieur Sacromoro de Birague conduisoit, & partie par les paysans du pays. Le succes d'Angiers desilla, les yeulx de ceux que les huguenots troubloient, par les faux bruits qu'ils faisoient courir de l'assistãce de sa Maiesté à leurs desseings. Le Sieur Mareschal de Matignon, qui pendant l'exploict d'Angiers auoit esté commandé par le Roy, de secourir Broüage, auec le regiment des Souisses du Colonnel redhit, qui seiournoit à Confoulan & quelques autres regimẽs de gens de pied, qui estoient venus de France, auoit marché de ce costé, & leuë des mains des ennemis les forces qui boucloiẽt Broüage: d'où il partit pour approcher la riuiere de Dordoigné, ayant eu aduis que le Viconte de Turenne auoit forcé la ville du Tulle, faisant lequel chemin il mict dãs la ville de Taillebourc cinq cens soldats, laissant dans le chasteau de Taillebourc qui est tres-fort, la Dame de la Trimoüille Dame du lieu, la fille de laquelle peu de iours auparauant auoit espousé le Prince de Condé. Le Viconte de

Turenne dés le mois de Septembre auoit assemblé toutes les forces des huguenots & de leurs adherans, qui faisoient quatre à cinq mil hommes de pied, fort pietres d'armes & d'habits, auec lesquels il logea trois sepmaines és enuirons & iusques aux portes de la ville de Perigueux, non sans soubçon d'auoir quelques intelligences dans la ville pour la surprendre: La vigilance des habitans ne permettãt qu'il y peut entreprẽdre, il mena ses troupes à Montignac le Conte, sur la riuiere de Vezere, dou il tascha d'executer de nuict vne entreprise qu'il auoit sur la ville de Briue, par l'intelligence du premier Consul, à quoy n'ayant aussi peu paruenir, il mena ses troupes vers la ville de Tulle, d'ou approchant aucuns des Capitaines de ses troupes, qui estoient voisins de Tulle, & qui peu de iours auparauant y auoyent commandé comme Catholiques, se saisirent de la porte d'vn des faux-bourgs, laquelle fut aussi tost remplie d'ennemis: les faux-bourgs sont plus grands, mieux bastis & plus habitez que la ville, au bruict de l'alarme aucuns des citoyens du faux bourg se meirent en defense, les autres ce iettarent dans la ville: les huguenots durãt deux iours qu'ils feurent dans les faux bourgs, mettoiẽt le feu aux maisons, les femmes, enfans & familles y auoyent esté surprins, pour les sauuer, les habitans refugies dans la ville, composarẽt auec le Viconte de Turenne, & racheptarent leurs

perſonnes & le pillage de la ville d'vne notable ſomme de deniers, laquelle fuſt promptement fournie par les habitans, & les portes de la ville ouuertes aux huguenots, qui cōtre leur capitulation, exercarent toutes ſortes de ſacrileges & cruautez contre ſes pauures citoyens: auſquels la Maurie fuſt donné pour gouuerneur, qui commēça de courir iuſques aux portes de Limoges & de Clermond en au uergne, & de leuer par tout és enuirons les tailles du Roy, & des contributions. Les conſuls de Tulle, trois mois auant leur perte, preſentans ce malheur auoient pluſieurs fois enuoyé vers le Sieur Mareſchal de Matignon, luy faiſant entendre les aduis qu'ils auoient des deſſains que les huguenots faiſoient ſur eux, & le requerant de leur ordonner vn gouuerneur, & quelque nombre de ſoldats: lequel eſtant lors occupé à ſauuer la ville D'aagen qui eſtoit ſur le point de ſe perdre, ils eurent recours au Roy, qui leur ordonna quatre mil eſcus a prendre ſur les deniers des tailles de la recepte de Tulle, pour les emploier à l'entretenement de quelques gens de guerre, a quoy ils n'eurent le loyſir de pouruoir. Le Duc du Maine aprochant la ville de poictiers, ayant entédu que Tulle eſtoit aſſiegé, y depeſcha en diligence, le Sieur D'hautefort Lieutenāt du Roy en Limoſin, qui eſtoit pres de ſa perſonne, & luy bailla vne compagnie d'arquebu-

ſiers à cheual conduicte par le Sieur Rodomont de Birague, & bien qu'en chemin le Sieur D'hautefort ſceuſt que Tulle eſtoit perdu, il ne laiſſa de paſſer outre, & pourueut à la ſeureté des villes de Briue & d'vzerche qui eſtoient lors en danger de ſe perdre. Le ſac de la ville de Tulle arma tresbien les forces des huguenots, & les accommoda de toutes choſes, ſans laquelle fortune, ils eſtoient ſur le point de ſe rompre, à ce contrains de miſere & neceſſité. Preſque en ce meſme temps, la Dame de la trimouïlle receut dãs le chaſteau de taillebourg des troupes des huguenots, qui partirent de ſainct Iehan & de Pons, leſquels, forſarent ceux qu'on auoit laiſſez dans la ville de Taillebourg, ſ'en rédirēt maiſtres & en tuarēt pluſieurs. Sur la fin du mois de Nouembre le Duc du Mayne ſe rendit à Luſignan, auec le Regiment du Colonnel Heild, & aucuns Regimens de gens de pied François. Au bruit de l'arriuee de ceſte armée en Guiéne, vn chacun eſtoit eſleué en treſgrande eſperance de voir de grands changemens, les Catholiques rendoient graces à Dieu, d'auoir inſpiré le Roy de faire vne telle armée, & ſi heureuſe electiō, que du Duc du Maine pour la commander, ſoubs lequel ils eſperoiēt pareil ſucces a ceux qu'il auoit executez en D'auphiné & à Brouage: pour meſmes raiſons les huguenots eſtoiēt fort bas de cœur, aucuns d'entre eux obeiſſans

aux edicts du Roy, abiuroient l'huguenotisme, les autres pour faire fraude a l'edict, faysoient demander leurs chasteaux en garde par des Catholiques, qui en prenoient commission des senelchaux desprouinces. Les deputez de Rouergue, de Quercy, de Limosin, de Perigord, de Sainctonge & D'angoulmois, se rencontrarẽt en mesme temps aupres du Duc du Mayne, chacun offrant au nom de sa prouince, viures, argent, & soldats pour ayder a l'entretenement de l'armée, si le Duc la vouloit mener chez eux : ils furent tous remis a auoir responce lors que le Duc du Mayne, & le Mareschal de Matignon seroient ioincts L'armée partant de Lusignan print le chemin d'aigre, de Iarnac, & de Chasteauneuf sur Charante, auquel lieu de Chasteauneuf le Sieur Mareschal de Matignon arriuant le mesme iour, & plustost que le Duc du Maine, passa le pont & luy fust audeuant. C'estoit enuiron le vingt-huictiesme de Decembre. Les propositions des deputez furẽt recuillies & enuoiées au Roy, & attendant la responce de sa Maiesté on fist les festes de Noel a Chasteauneuf: Les deputez de Sainctonge & D'angoulmois remonstroient: que les premieres places que les huguenots tenoient de ce costé, estoient Sainct Iean D'angeli, Pons & Taillebourc, que si l'armée passoit outre sans les forcer, se seroit donner a entendre qu'elle n'estoit suf-

ſiſante d'ataquer telles places, qui augmenteroit le cœur aux huguenots, qu'il falloit pied a pied purger le Royaume, & le reduire a ſa deuë obeiſſance enuers le Roy : ce conſeil eſtoit fort à propos ſi lors on n'euſt eſté au milieu de l'hyuer, & au commencement de ceſte guerre, la ſayſon de l'année faiſoit craindre la ruine de l'armée ſans aucun effect, ſi lon entreprenoit d'aſſieger ſes places, ce qui euſt aporté treſgrāde de faueur aux affaires du Roy, ſi aux premiers exploicts l'armée euſt eſté rebutée, Il n'y auoit auſſi en l'armée que quatre canōs & deux couleurines, car le Sieur Mareſchal de Matignon, qui pendant que le Duc du Mayne aprochoit, auoit aſſiegé le chaſteau de Ionſac ſur les confins de L'angoulmois & Bourdellois, auoit bien faict venir de Bourdeaux par la mer ſix canons, pour la crainte deſquels ceux qui tenoient Ionſac auoient capitulé auec luy, mais il les renuoia a Bourdeaux : dans Sainct Iehan & Pons eſtoient le Prince de Condé, les Sieurs de Laual, ſes freres, les Sieurs de la trimouille, de Rouhan, & tous ceux qui ſ'eſtoient ſauuez de la route du Prince de Condé, & diſoit on que quelques mois auparauant, & lors que l'armée auoit eſté en Broüage, Sainct Iehan eſtoit abandonné dès garniſons, à cauſe de la peſte, qu'eſtoit dans la ville, & n'y auoit aucuns viures, & meſmes qu'il auoit eſté propoſé d'y mener l'ar-

mée, & que ſans difficulté lors on l'euſt emporté: a preſent Sainct Iean eſtoit tresbien pourueu d'hommes & de viures. Les deputez des autres prouinces propoſoient, que puis que la raiſon de la guerre ne vouloit qu'en ceſte ſayſon on ataquaſt les places de long ſiege, que celles de leurs prouinces que tenoiet les huguenots, n'eſtoient que bicoques, leſquelles l'armée viuant & temporiſant durant l'hyuer, reduiroit ayſément en l'obeiſſance du Roy, & deliureroit plus de cent lieuës de pays occupé, & qui ne payoit au Roy aucune taille n'y debuoir: on eſcriuoit de Bourdeaux que l'armée n'y pourroit viure, par ce que le degaſt y auoit eſté faict treſgrand par les Regimens de Puiferat de Sarliac & autres, & par les forces des huguenots, qui depuis le mois de Mars s'y eſtoient continuellement esbatues: & ſi l'armée ou partie d'icelle prenoit le chemin de perigort, il faloit ſçauoir ou elle paſſeroit la riuiere de Dordoigne, ſur laquelle il n'y a autre pont que celuy de la ville de Bergerac, ou eſt l'vn des plus celebres aſiles des huguenots de France. La riuiere de dordoigne preſque depuis ſa ſource, qui eſt dans les montaignes d'auuergne & de Limoſin, court trente lieües de gaſcongne, qui valent plus de quatre vingts lieuës de France, par pays qui lors eſtoit preſque tout occupé des huguenots, & n'y auoit en temps de guerre, aſ-

ſeuré paſſage pour les ſeruiteurs du Roy & Catholiques, qu'à Souillac. On diſoit que le Viconte de Turenne deliberoit de trauailler L'armée au paſſage de ceſte riuiere. Le Sieur D'hautefort Gouuerneur de Limoſin qui lors eſtoit de retour en l'armee, &, le Sieur de l'eſtang preſident de briue, furent depeſchez a Chaſteauneuf par le Duc du Mayne, pour recognoiſtre les lieux & commoditez du paſſage de dordoigne: on enuoya auſſi vng gentilhomme deuers le Sieur de ſainct Suplice Seneſchal de Quercy, pour en auoir ſon aduis, & dequoy il pourroit ayſer l'armée au paſſage de la riuiere. Les Sieurs D'hautefort &, de l'eſtang a leur retour trouuarent l'armee a villebois, & raportarent que a Limeuil qui eſt à deux lieuës de la Linde & a quatre lieuës au deſſus de Bergerac, le paſſage y eſtoit tresbon & le plus proche de l'armée, s'il ſi pouuoit aſſembler aſſez de batteaux pour ceſt effect. A la Linde tenue par les huguenots, qui eſt ſur la riuiere de Dordoigne comme eſt auſſi Bergerac, il y auoit vintg & cinq grands batteaux, que les habitans tenoiét preſts, pour ſe iecter dedans auec leurs meubles & s'ecouler à Bergerac ſi l'armée venoit à eux: quelques Gétils hõmes mirét en auát des moiés pour ſurprédre la Linde, leſquels ne peurét eſtre effectuez. Le paſſage de Limeuil ou tout a la fois on paſſe les riuieres de Dordoigne & de Vezere qui ſe

ioignent au deſſus de Limeuil, eſtoit inutile par ce qu'il n'y auoit moien d'y faire monter n'y deſcendre des batteaux, les Huguenots tenãt au deſſus & au deſſoubz de la riuiere plusieurs bonnes places. Il faloit dõcques mener l'armée à Soliac ou a cinq lieuës plus hault vers Beau-lieu, où il y auoit vne forte guarniſon d'Huguenotz comme eſtant au milieu du Viconté de Turenne, auſſi le ſieur de ſainct ſupplice offroit d'aſſembler entre Beau-lieu & Souliac cinquãte batteaux, partie deſquels les Huguenotz auoyent mis afonts, & partie deliberoit-il de les faire porter ſur des charettes de la riuiere du Lot dans celle de d'Ordoigne. Ce raport entendu, & le Roy, ayant reſpõdu au Duc du Mayne, que luy & le ſieur Mareſchal de Matignõ, eſtãs ſur les lieux, pouuant iuger à l'œil ce qu'eſtoit plus importãt pour ſon ſeruice, il ſe remettoit à eux de ce que l'armée deuiendroit, laquelle ayant faict monſtre & receu payement, il fut reſolu que le ſieur Mareſchal de Matignon, auec le regiment des Suiſſes, du colonnel redhit, & les regimens de Pui ferat, de Sarliac, de Caniſy, d'Oraiſon, & de Pralin, les compaignies de gens d'armes du Cõte de Torigny, & du ſieur de la Barge, prendroient le chemin de Bourdeaux. Le regiment des Souiſſes, du Colonnel Heild, & les regimens de Sacromoro de Birague, de Vic, du Cluſeau, du Fraiſne, & de la

Roche

Roche Monteſon, & les compagnies de gens d'armes du Duc du Mayne, du Viconte de la Guierche, du Marquis de bel, Yſle, la compagnie de cheuaux legiers du Marquis de Vilars, & celle du Capitaine Nicolo albanois, & les quatre Cornettes de Reytres, ſuiuoyent le Duc du Mayne auec les quatre canons & les deux Coleurines. Lequel print le chemin de Perigueux par la tour blanche & Bordeille. Le Duc & le Mareſchal ſe departans a Villebois, le quatrieſme de Ianuier, reſolurent de ſe reioindre deuant ſaincte Bazille au vingtcinquieſme de Feburier. Le neufieſme de Ianuier le Duc arriua à Perigueux, au deuant duquel les conſuls de la ville alarent vne grãde lieuë, & le menarent deſcendre au deuant la porte de l'Egliſe Cathedrale, ou l'Eueſque accompagné de ſon Clergé reueſtus de leurs Chappes l'attendoient, qui le receurent auec treshonorables parolles & teſmoignages de la conſolation que ſa venue en Guienne leur aportoit, & a tous les gens de bien affectionnez à Dieu & au Roy, ce qu'ayant finys marcharent au deuãt du Duc, chantãs le Te Deum iuſques au grand autel, ou le Duc à deux genoux fit ſon oraiſon à Dieu, & offrit, ce qui eſtant faict l'accõpagnarent en ſon logis. Pendant que l'armée eſtoit à Chaſteauneuf & à Villebois, le Viconte de Turenne ſortit deux Coleurines de Monflanquin, & alla affiger

Belues qui eſt vne petite ville en perigord, laquelle il ne ſceuſt prendre, peu de iours apres il aſſiegea & forcea la maiſon du Sieur de Luſiers à deux lieuës de Bergerac qui eſtoit ſeulement fortifiée de quelques garites & dans laquelle il y auoit quatorze ſoldats, qui vendirent cherement leurs vies. De la il alla aſſieger l'Abbaye de ſainct Ferme pres Monſegur en la ſeneſchaucée de Bazadois, laquelle il força, il entreprint de faire le ſemblable de la commanderie de Roquebrune, qui eſt auſſi pres de Monſegur, d'où il fuſt repouſſé, tous ſes exploits eſtoient fort peu de choſe pour oſer faire teſte & s'opoſer à vn Roy de France, mais ils ſeruoient de ſubiect aux fauteurs des huguenots, pour parler en leur faueur, & faire croire qu'ils eſtoient fors, puis que l'armée du Roy eſtant en Guienne, ils auoient le cœur de tenir la campagne auec artillerie, & faire des ſieges, (de deux iours toutesfois pour le plus & aux plus foibles mettairies). Au partir de Perigueux il falloit que l'armée pour ioindre à la riuiere de Dordoigne, paſſant premierement la riuiere de Vezere ſur le pont de pierre à Terraſſon, rencôtraſt ſur ce chemin la ville & Chaſteau de Montignac le Conte, qui eſt ſur la vezere, apartenant au Roy de Nauarre, & ou il auoit mis des gens de guerre pour le defendre. Le Maire & Conſuls de Perigueux requeroient qu'on aſſiegeaſt Montignac, & le Sieur D'hautefort lieutenant du Roy au Li-

mosin proposoit, que l'armée marchan du costé de Montignac, la Maurie abandonneroit la Ville de Tulle, qui est a vne grande iournée de Montignac. Pour faire ce siege il ne se trouua en l'armée que cent bales de Canon, à Briue qui est a cinq lieuës de Montignac il y auoit deux cens bales & vn Canon. Le Duc du Mayne enuoia à Briue le President de Lestang, pour faire aprester le Canon qui y estoit, assembler de l'atellage pour le mener & les deux cens bales, & y dresser vn maguasin de viures pour larmée. Le Canon & les bales estant prestes à partir, le Sieur D'hautefort y fust enuoyé auec le Regiment de Cluseau, & vne Cornette de Reytres pour accompagner le Canon au siege de Montignac. Pour ce siege le Duc du Mayne auoit aussi depesché le Sieur de sainct Perdoux au dorat en la marche, pour faire venir vn Canon & vne Couleurine qui y sont, il fist aussi venir vn Canon qui apartient au Sieur de Pompadour, mais ayant sceu que le Sieur Mareschal de Matignon, auoit faict enleuer douze cens bales à Canon qui estoient dans le Chasteau D'aubeterre, & que le Lieutenant D'angolesme, qui quelques mois auparauant auoit receu à Paris deux mil escus pour lachapt de trois mille bales à Canon, n'auoit eu assez de temps pour y pouruoir. Iceluy Duc donna ordre que en toute diligence on luy fournit mille bales: attēdāt lesquelles il fust quelques iours deuāt

Montignac ſans faire batterie. Le Sieur D'hautefort Lieutenãt du Roy en Limoſin, ſe diſoit Gouuerneur pour le Roy de Nauarre du Côte de Perigort, à laquelle charge il pretendoit eſtre annexée la Capitainnerie du Chaſteau. de Montignac, qui eſt le chef du Conté de Perigort, & à ceſte cauſe porte le nom de Montignac le Conte. Par ce que Hautefort ne ſuiuoit le party du Roy de Nauarre, le Baron de Salagnac eſtoit lors Gouuerneur de ce Conté pour le Roy de Nauarre. Iceluy Sieur D'hantefort tant pour auoir commandé à ce conté que pour eſtre les biens de la maiſon D'hautefort en ces quartiers auoit des intelligences dans la ville de Montignac, par le moyen deſquelles, & du Sieur de la Faye qui autrefois a commãdé au Chaſteau de Montignac, on pratiqua de ſurprendre la Ville, à fin d'empeſcher qu'on ne la bruſlaſt, & que l'armée aſſiegeant le Chaſteau en ceſte ſaiſon d'hyuer, peuſt loger a couuert, le temps de l'execution de ceſte ſurprinſe, auoit eſté donnée à la nuict de Mecredy, pour laquelle execution on choiſit huict cens arquebuſiers dans les Regimens des Sieurs Sacromore & de vic, leſquels le Mardy, on fiſt auancer deux lieuës au de la de Perigueux, ſur le chemin de Montignac, & la nuict ils marcharent pour ceſte execution dequoy le Sieur D'hautefort ayant aduerty le Sieur de la Faye qui menoyent enſemble ceſte

entreprinse, il vint au deuant leur dire qu'ils auoient prins la nuict du Mardy venant au Mercredy, pour la nuict du Mercredy qui estoit subsequente, dequoy ceux de l'intelligéce qui estoiét dans la ville de Montignac n'estoient aduertis, & partãt les troupes rebroussarent chemin en la paroisse D'eillac, d'où elles estoiét parties, il auoit pleu toute la nuict, & à D'eillac de Mõtignac y a cinq grãdes lieües dudict païs, à ceste occasion l'executiõ fust remise iusques à la nuict du Ieudy venãt au Vendredy, on trouua quelque resistance aux aduenues de la ville, qui fut renuersée auec peu de perte des nostres, lesquels donnarent par trois diuers lieux: le Sieur D'hautefort conduisoit l'vne des troupes, Sacromoro de Birague & de Vic menoient les autres deux. Auant qu'ils partissent de Perigueux, il se presenta quelque difficulté entre ses deux maistres de cãp pour le commandement, & qui marcheroit le premier, ce qui fust vuidé en ce, qu'en mesme téps chacun deux dõneroit dans la ville, dans laquelle ils ne trouuerent autres commoditez que le couuert. A la prinse de la ville il s'enferma dans le Chasteau six vingts soldats, du nõbre desquels il y auoit plusieurs Gentilshommes, ce chasteau est assis sur vn rochier de toutes pars naturellement esleué. Le Viconte de Turenne qui estoit à Bergerac asseuroit de secourir les assiegez. Les bales estant arriuées au

camp, le lundy troisieme de Feurier, il fut tiré de quatre Canons contre le Chasteau deux cens soixante huict coups, le Canon de Briue & celuy de Pompadour ne seruirent point à ce siege, ceux du dorat feurent contremandez, la nuict suyuante ceux du Chasteau demanderent à parlementer, & le lendemain qui fust le quatriesme de Feurier ils sortirent du Chasteau, soubs les conditions accordées, qui furent, que les Gentilshommes sortiroient auec l'espée, les soldats auec le baston blanc, que tous iureroient de viure suiuant les edits du Roy, & de ne porter iamais les armes pour le party du Roy de Nauarre, ou autre contre le seruice de sa Maiesté, & qu'ils seroient conduits en lieu de seureté cōme ils feurent. La garde du Chasteau de Montignac fust baillée au Sieur D'hautefort dans lequel on trouua quatre cens charges de bled, deux cens pipes de vin, dixsept quintaux de pouldre à Canon, grande quantité de mesche, & de chairs salées. Le pont de Montignac qui est sur la Vezere est de bois, à ceste cause on fist passer les Canons dans l'eau, les Reystres & leurs charriots passerent sur le pont de terrasson à deux lieues au dessus de Montignac. Le Duc du Mayne partit le neufiesme de Feurier, de Montignac & alla loger à Salagnac, entre les riuieres de Vezere & de Dordoigne, Sur le chemin que l'armée faisoit, il y a trois

fors Chasteaux apartenant à trois Seigneurs huguenots, qui sont les Chasteaux des Barons de Salaignac & de Beynac, & celuy de sainct Genies, desquels le Chasteau de Beynac peut attendre le Canon, & est le plus important des trois, pour estre asis sur la riuiere de Dordoigne. Pendant le seiour que l'armée fist à Perigueux, aucuns gentilshommes Catholiques parens des Sieurs de ses trois Chasteaux, requeroient qu'on les leur baillast en guarde, selon la forme que les seneschaux auoient commis la guarde des maisons des huguenots, à ceux qui les leur auoient demandées en faueur des huguenots, lesquels par ce moyen asseuroient leurs maisons & faisoient fraude aux edits du Roy, qui veut que les huguenots desobeissans soient depossedez de leurs maisons, & leur reuenu iouy par des commissaires soubs l'hautorité de la iustice. La ville de Perigueux estoit la premiere Citté y ayant corps d'officiers du Roy, ou le Duc du Mayne estoit entré depuis qu'il marchoit auec l'armée, ou se estendoit son pouuoir de l'employer. Les officiers du siege Presidial & les Maire & cósuls de la ville, remõstrarẽt au Duc du Mayne l'abus des cómissions que les seneschaux bailloiẽt à ceux qu'ils cõmettoiẽt à la garde des maisons des huguenots, lesquel les ils disoient estre des sauuegardes. Le Duc du Mayne ayãt assemblé en conseil l'Euesque

de Perigueux, les Cheualiers du sainct Esprit, les Gouuerneurs des prouinces, les principaux officiers & le Maire de ladicte ville, il fust resolu qu'en chacune seneschaucée il seroit esleu vng personnage Catholicque, auquel tous les Chasteaux & maisons des hugnenots de la seneschaucée seroient baillées pour les tenir en seure garde auec nõbre de soldats, qui seroient departis dans lesdits Chasteaux qui meriteroient d'auoir garde, la solde desquels se prendroit sur le reuenu des huguenots, & lesquels soldats donneroiét main forte aux officiers de la iustice, pour vendre les meubles desdits huguenots, donner à ferme leurs reuenus, & executer les edits du Roy Ceste resolution ne fust point suiuie, & dressa lon vn formulaire de la commission que par apres on à dóné à ceux qui sont voulu se charger des Chasteaux des huguenots. Les clauses estoient de donner main forte & accõpagner les officiers de la iustice, pour transporter & faire védre les meubles, & affermer le reuenu des immeubles, & ne permettre aux proprietaires d'entrer és maisons n'y en tirer aucune cõmodité Aucuns qui pendant que le Duc du Mayne fut à Perigueux, l'auoient instamment requis de leur commettre les Chasteaux de Beynac & de Salaignac, ayant veu la premiere resolution adoucie & temperée, ne s'en estoient point chargez, toutesfois voyant que

l'armée alloit loger à Salaignac, ils en prindrẽt commission. Le Duc du Mayne logea au pauillon qui est au iardin du Chasteau, dans ce Chasteau estoit la Mere du Seigneur qui est huguenote, & ses enfans estoient à Bergerac. Les habitans de la ville de Sarlat, requeroient le Duc du Mayne d'assieger le chasteau de Montfort qui apartient au viconte de Turenne, & est à vne lieuë deux sur la riuiere de Dordoigne, le Sieur de Sessac cheualier du S. Esprit le fust recognoistre, lequel ayant raporté qu'il estoit assis en si forte assiette, que difficilement pouuoit on planter le Canon pour le battre, que les Vilages des enuirons ayans esté bruslez pour crainte de ce siege, il seroit impossible aux soldats à cause de l'hyuer d'y faire garde à descouuert, & que ce Chasteau estant prins les batteaux n'y pouuoyent estre conduits, pour le passage de l'armee à raison des fors que les huguenots tenoient au de la, sur la riuiere, & d'autre part on auoit nouuelles du Sieur Mareschal de Matignon, qu'il partoit de Bourdeaux auec les Canons & l'armée pour assieger Castetz, & de la se rẽdre à saincte Bazille au vingtcinquiesme de Feurier, partãt il fust resolu qu'on partiroit, pour (passãt par Gigniac & Martel) se rendre à la ville de Beaulieu, la forcer & y passer la Dordoigne. Les Sieurs de sainct Supplice, de Clermond de

L'odeue, & de Camburat promettoient de aſſembler à Beaulieu nombre de batteaux pour le paſſage de l'armée, laquelle ils tiroient de ce coſté en eſperance d'obtenir qu'elle marchaſt iuſques à la ville de Figeac, que les huguenots tiennent & qui n'eſt qu'à huict lieuës de Beaulieu. Larmée eſtant arriuée à Martel, ſur les diuers raports qu'on faiſoit des difficultez des paſſages de l'artillerie, ſur le chemin de Beaulieu, le Duc du Mayne l'ayant luy meſme recongneu ſi difficile, qu'il eſtoit impoſſible voyre au cœur de l'Eſté d'y paſſer, il falluſt cercher autre paſſage de la riuiere, qui fuſt recogneu au lieu de Creyſſe à vne lieüe de Martel, Lors que le Duc arriua à Martel, le Regiment de Sacromoro fuſt logé ſur la main gauche à vne lieue de Turenne, La Maurie qni deſpuis la prinſe de Tulle y auoit demeuré gouuerneur, ſe doubtant qu'on yroit à luy, auoit par la volonté du Roy de Nauarre, tenu praticque auec les habitans de la ville pour la quitter, & en ſortir les ſoldats qu'il y auoit, & ſcachant que l'armée entroit dans le Viconté de Turenne, apres auoir receu douze mille eſcus des habitans de Tulle pour ceſte derniere compoſition, pillé & emporté tout ce qu'ils peurent, il en partit auec ſes ſoldats, & ſen alla en la ville de Turenne,

d'où les deux premiers iours que le regiment de Sacromoro, fut logé pres d'eux, ils le vindrent recognoiſtre de ſi pres, que le ſecond iour la Maurie y fut tué d'vne mouſquetade dans la teſte. Le Sieur de Cornuſſon Seneſchal de Tholoze, & des Capitoulz deputtez de la ville de Tholoze, vindrent à Martel ſaluer le Duc, & le requerir d'aprocher d'eux l'armée, pour ataquer le mas de Verdun, & Monrauban, offrant grande quantité de munitions de viures pour la nourriture de l'armée, neuf canons qu'ils auoient preſts, pouldres & bales pour tirer deux mille coups, & deux mil hommes de pied ſoudoyes, à quoy le Duc reſpondit, qu'il eſtoit preſt de les aſſiſter ſelon qu'ils deſiroient, dequoy il eſcriroit au Roy, pendant qu'il yroit reprendre partie de ſon armée qui eſtoit auec ledict Mareſchal, & que ſi ſa majeſté commandoit de prendre Le chemin de Tholoze, que bien toſt il ſeroit à eux, Alors arriuarent auſſi les compagnies de gens d'armes de Héry Monſieur filz aiſné dudict Sieur Duc, & celle du Sieur de Teuale Le Duc du Maine, ſeiourna treize iours en la ville de Martel, attandant que l'armee euſt paſſé la Dordoigne, le retardement prouenoit du default de batteaux, car il n'en fut aſſemblé que ſept grandz ou petits au Port de Creyſſe, & ſur les deux plus grands

Ioinctz enſemble,il fut faict vn ponteau,qui tenoit par vne polie à vn cable, mis au trauers de la riuiere,ſur ce ponteau,feurent paſſez trois Canons, deux Coulourines, & les Chariotz,des Reyſtres: Mais pendant qu'on dreſſoit ce ponteau, on paſſoit auec grande diligence dans les petits Batteaux, les poudres & autres munitions, leſquelles il auoit falu deſcharger des Chariotz. La diligence y fut treſgrande pour la preſence du Duc du Mayne,lequel tout au long du iour demeuroit à Creiſſe ſur le bord de la riuiere, pour haſter le paſſage, & luy meſme & la Nobleſſe y mettoient la main, & encores pour auãcer le paſſage de l'armée, deux Canons, auec quelques regimens de gens de pied, feurent baillez au Sieur de ſainct Chameran, Mareſchal, de l'armée, pour les faire paſſer au port de Souliac, & battre le chaſteau de Rocq, qui eſtoit au dela la riuiere, dans lequel il y auoit trente ſoldatz Huguenotz, qui ruynoient grandement le plat pays, & d'ordinaire deualiſoient les courriers, qui venans de la court, tenoient le chemin de la poſte par Limoges, Briue & Souliac, pour ſe rendre à Tholoſe & en Languedoc. Ses huguenots du Rocq,entendant que le Canon paſſoit à Souliac, de nuict l'abandonnarent & ſe retirarent à Bourroles & à Montfort. Depuis que la Maurie auoit eſté tué, les troupes qui eſtoient à Turenne

ſe contenoient, Cauagnac de Quercy qui cõmandoit, à Beau-lieu, de par le Viconte de Turenne, traictoit de rendre la Ville de Beaulieu, par l'intercession des Sieurs de Noailles & de Drugeac, & ce de crainte qu'il auoit que le Sieur du Pecher ſon ennemy, bruſlaſt ou ruinaſt ſon Chaſteau de Cauagnac, lequel il auoit ſurprins, lors que l'armée entra en Limoſin. Le Sieur, d'Hauthefort Gouuerneur de Limoſin, deſcouurant le deſſaing de Cauagnac, qui eſtoit d'entretenir le Duc du Mayne, ſur ceſte praticque de la redition de Beau lieu, ſçachant bien que l'armée ayant paſſée la riuiere, il n'y auoit plus d'aparãce qu'elle reuint à luy, obtint du Duc les deux canõs qui eſtoient paſſez à Creyſſe, des bales & munitions pour tirer cent coups, & quelques cõpagnies de gẽs de pied, pour aller attaquer la ville de Beau-lieu, qui eſt ſur le bord de la riuiere de Dordoigne, & pour ceſte execution le regiment de Sacromoro de Birague marcha du coſté de Beau-lieu, iuſques à Aſtaliac, qui eſt à demye lieuë de Beau-lieu. Sur le chemin canon, on rencontra le Vilage de Gaignac, qui eſt du Viconté de Turenne, & dans lequel il y auoit touſioursen garniſon, d'Huguenotz & combien qu'il n'y euſt autre forterreſſe, que des maiſons ioinctes enſemble toutesfois ils ne ſe voulurent point rendre, & y fut tiré ſoixante coups de canon, encores ſe preſanrarẽt

ils a la breche,ou le Sieur de la Roche, Montefon, Maiſtre de Camp de l'vn des regimens,fut bleſſé d'vne arquebuſade au Viſage, lequel eſtant forcé par les noſtres, ceux qui furent prins des ennemis feurent pendus, le bruict qui courut de ceſte execution, à laquelle on ne penſoit aucunement,fut cauſe que le Chaſteau de Comiac, apartenant au Sieur de ſainct Supplice,diſtant vne grande lieuë de Gaſcongne de Gaignac, fut abandõné des Huguenotz qui le tenoient, la garniſon de ce Chaſteau de Comiac eſtoit renommée,de ce que durant les dernieres paix elle auoit touſiours continué de voler,piller, ſaccager & rançonner,ce qu'ils appelloient faire la guerre:ou il y auoit deux cens hommes d'ordinaire,& brief tous ceux de ce pais la qui pendant la paix vouloient piller,ſe retiroient à Comiac,le ſuccés de Gaignac fut auſſi cauſe, que ceux de la ville d'Argentat, qui ſont du Viconté de Turenne, & des plus antiens Luteriens de ce Royaume,& ſur la riuiere de Dordoigne à trois lieues au deſſus de Beaulieu,accordarent de demolir trois forts qu'ils auoient faicts dãs leur ville,leſquels acheptarent par autres moyens la paix d'aucũs Sieurs leurs voiſins, les deux canons au partir de Gaignac,feurent ambarques ſur des Batteaux que le Sieur de Clermond Delodeue qui à pluſieurs beaux & forts Chaſteaux és enuirõs de Beau-lieu, & de ſainct Cere,fit tirer de l'eau

ou les huguenotz les auoiét enfoncez. Le regiment de Sacromoro, estoit logé au dela la Dordoigne, iusques dans les Faulxbourgs de Beau-lieu, toutesfois Cauagnac faisoit mine de tenir bon estant bien informé, que l'armée continuoit de passer la Dordoigne à Croysse & à souliac, en deliberation de ne venir point à luy, que le Sieur d'Hautefort auoit commandement de ne mettre point le canon en terre du costé de Beau-lieu, pour n'estre cause de faire seiourner plus longuement l'armée ou elle estoit, & aussi qu'il n'auoit peu obtenir des munitions de pouldres & des bales, & qu'il auoit commendement du Duc de cõposer en quelque sorte que ce feust, pourueu que la ville de Beau-lieu feust en l'obeissance du Roy, & encores pour amuser auec plus de couleur le Sieur d'Hautefort, iusques à ce que l'armée auroit passé la riuiere, il traictoit auec luy de la redition de la ville, & en vindrent si auant, que le frere du Sieur du Pecher, partit pour entrer dans le Chasteau de Turenne hotage du traicté qu'on capituloit auec Cauaignac, & ceux qui estoieut dans Beau-lieu: mais en chemin estant aduerty qu'on luy vouloit faire vn mauuais tour, il s'aresta & en aduertit le Sieur d'Autefort son oncle. Le Duc du Mayne ayãt fait passer a Creysse, les Reitres les canons, les munitions des pouldres & des viures, & leurs atelages, y restant seulemeut

à passer les Suisses, alla loger en la ville de Souliac, à fin qu'en mesme temps toute l'armée eust passé la riuiere, à sçauoir luy & ceux de sa cornette à Souillac, les Suisses, à Creisse, & le regimét de Sacromoro à Beau lieu, d'heure, à autre il enuoioit deuers le Sieur d'Hautefort, pour sçauoir ce qu'on faisoit à Beau-lieu, & s'y la ville estoit renduë, mais ayant seiourné deux iours à Souliac, entendant qu'on n'auoit encores rien auancé du traicté de la reddition de Beaulieu, il monta promptement à cheual auec quelque troupe de cauallerie, & passant par Martel, alla loger à Astaliac, ou estoit le regiment de Sacromoro, ou aussi le Sieur d'Hautefort qui estoit logé au dela la riuiere, le viut trouuer, acompaigné du Sieur de Lineyrac, & de beaucoup de Noblesse de Auuergne qui venoient trouuer le Duc du Mayne, Cauaignac ayant capitulé auec le Duc, qu'il rendroit les enseignes, & que luy & ses soldats seroient conduicts en lieu de seureté, il remit la ville de Beau lieu entre les mains du Sieur d'haultefort, le Duc du Mayne partant d'Astaliac retourna à Souliac, ou il auoit laissé le Sieur de Sessac, ordonnant au Sieur de Sacromoro de passer la riuiere à Beau-lieu, & s'acheminer auec les deux canons en la ville de Gourdon, en Quercy, ou il rassembla toute l'armée, qui auoit esté quelques iours separée, Le Duc du Mayne, venant à

Souliac,

Souliac,rencontra les Sieurs de Bournazel & de Cornillan,lesquels le vindrent saluer de la part du Rouergue,le suppliant d'y mener l'armée, offrant pour l'entretenement d'icelle grande quantité de munitions de viures & de pouldres,& cinquante mile liures. Au dela la riuiere de Dordoigne, un peu au dessus du port de Creysse, il ya vn Chasteau du Viconte de Turenne qu'on nomme Montualen asses fort contre deux canons, le premier iour que le Duc du Mayne fut au port de Creysse,il enuoya le Capitaine de sa garde sçauoir qui commandoit à ce Chasteau,celuy qui en auoit la garde de par le Viconte de Turenne,qui estoit natif de Flandres,sortit librement,& vint à Creisse parler au Duc, lequel apres quelques propos,luy commanda d'y receuoir le Capitaine de sa garde & quelques soldatz,ce que le Flaman refusant de faire, le Duc commanda qu'on le pandist au premier arbre,puis qu'il estoit si outrecuidé de refuser d'obeyr au Roy, a la barbe d'vne telle armée,en fin le Flaman obeit: Il fut mis dans ce Chasteau, vn Capitaine auec trente & cinq soldatz, la soulde desquels fut departie sur aucunes parroisses du Viconté de Turenne, qui pour estre de ce Viconté sont exẽptes de payer tailles n'y aucuns subsides au Roy. Atendãt que l'armée soit rassemblée à Gourdõ, pour nous donner subiect de continuer le fil de son progrez, nous dirons ce que nous

auons aprins ſe iournant à Martel des priuile-ges de ce Viconté, qui ſont de ne payer aucunes tailles ny ſubſides au Roy, le Viconté s'eſtand dans le Perigord, le Quercy le hault Auuergne. E principalement dans le pays de Limoſin, où eſt aſſis le Chaſteau de Turenne, à deux lieues de la ville de Briue. Il y a eu des Papes de ceſte maiſon de Turenne, & tiẽt le cõmun qu'ils aquirent les priuileges dont ceſte Viconté iouyt, ce qui eſt faux. La verité de l'iſtoire eſt, qu'au temps que les Papes ſeoiẽt en Auignon, en l'année mil trois cens quarante deux Clement ſixieſme du nom, fut eſleu Pape, lequel auoit nom Pierre de Monſtrie, natif d'vn village du bas pays de Limoſin, de la terre du Baron de Maulmond, Ce pierre fut moyne de l'Abbaye de la chaiſe Dieu en Auuergne, fut Docteur en Theologie, & en fin Abbé de la Chaiſe Dieu, puis il fut Archeueſque d'Arles, Archeueſque de Sens, Archeueſque de Rouan, Cardinal, & dix ans Pape, le frere de ce Pape Clemẽt ſixieſme, fut marié à vne fille de la maiſon de Turenne, par le moyẽ de laquelle il fut Seigneur de Turẽne, & la verité eſt qu'il eſpouſa ceſte fille de Turenne, auant que Clement ſon frere feuſt promu à la papauté, car Clemẽt fit Cardinal ſon nepueu filz d'vne fille de Turenne, aagé ſeulement de dix & ſept ans, lequel il mit ſoubz la charge de Balde, Docteur és Droictz pour l'inſtruire, il

faloit doncques q̃ ce Cardinal fust né auant la promotion de Clement au papat, car Clemẽt ne tint le siege que dix ans, le Roy Philippes de Valois en faueur de Clement, dõna au frere du Pape la Seigneurie de Beaufort en Valée, qu'il erigea en Conté, & lors ceux de Turenne, prindrent le nom de Beau-fort & s'intituloient Cõtes de Beau-fort & Vicontes de Turenne, & ce Cardinal nepueu de Clement s'appella le Cardinal de Beau-fort, Apres Clement, il y eut deux Papes qui regnerent dix-huict ans, qu'on dict estre aussi natifs de Limosin, ausquels succeda ce Cardinal nepueu de Clemẽt, qui print le nom de Gregoire vnziesme, personnage tres-docte & de saincte vie, lequel ramena d'Auignõ le siege de la Papauté à Romme, s'il est vray que ses quatre Papes fussent Limosins, ses Limosins tindrẽt trente & cinq ans la Papauté, & encores tascherent ils d'y seoir, & regner pluslonguemẽt, ainsi que dict l'histoire. Les tiltres que le Viconte de Turenne a de ses priuileges, ne portent point qu'ils ayent esté acquis par ses Papes, n'y par autres, mais bien que ayant esté octroies par vn Duc de Guienne, noz Rois les ont confirmés & le plus ancien tiltre de confirmatiõ qu'ils en ont, est datte de Ville-neufue, L'ez Auignon, accordé au nepueu du Pape en faueur de son Oncle, ceste race des Contes de Beau-fort & Vicontes de Turẽne,

dura iuſques en l'an mil quatre cens ,auquel temps leurs biens furent ſaiſis par la iuſtice,& iouys par commiſſaires,par ce qu'ils tenoiēt le party de Langlois contre le Roy ceſte ſaiſie tint ſept ans,ſans que le Viconte en peut obtenir main leuée,pēdant laquelle ſaiſie il mourut,l'aiſſant vne fille,laquelle le Roy voulut qu'eſpouſaſt meſſire Iean le Maingre, ieune Gentilhomme & lors Seneſchal de Limoſin, qu'on nommoit Bouciquault, & depuis fut Mareſchal de Frāce,& en faueur de ce mariage,le Roy leua la ſaiſie des biens de la maiſon de Turenne,à ceſte occaſion Meſſire Iean le Maingre,dict Bouciquault, fut Conte de beau-fort,& Viconte de Turenne,de ce mariage il n'y eut point d'enfans,par apres les puiſnez de la maiſon de la Tour d'Auuergne ſont entrez gendres en la maiſon de Turenne. Le Duc du Mayne eſtant à Gourdon, receut lettres du Sieur Mareſchal de Matignon, qu'il s'eſtoit rendu a Caſtetz auec les forces qu'il auoit, accompagnées d'onze canons & de deux coulourines,& que le Roy de Nauarre, eſtoit à Nerac, aſſemblant des forces pour l'empeſcher d'aſſieger caſtetz, que s'il ſe haſtoit d'aprocher l'armée de la Guaronne, il ſe preſanteroit occaſion de le combattre, chaſque iour il arriuoit au Duc des gens dudict Sieur Mareſchal, qui continuoient ſes nouuelles, & le ſolicitoyent d'apro-

cher de la guaronne, qui fust cause que le Duc ne peust comme il desiroit, assister le Sieur de S. Supplice & les deputez de Quercy, qui le requeroient d'aller assieger la ville de Figeac, qui est à huict lieuës de gourdon, sur le derriere du chemin que l'armée faisoit, & pour ceste expedition, ils offroient nourrir l'armée ayant pour c'est effect mis en maguasin quantité de viures, & en outre offroiẽt de donner la somme de douze mil escus, pour ayder à soudoyer les gens de guerre. Iusques alors l'hyuer auoit esté fort doux, mais enuirõ le dixiesme du mois de Mars, le froid, la neige & gelée, s'esleuarent qui durerent six sepmaines, & eust esté du tout impossible durant tel temps d'assieger Figeac n'y autre plasse, neantmoins combatãt l'iniure du temps, l'armée marcha à Saluiac, à ville Franche de perigord, & à Libos sur la riuiere de Lot pres de Fumeil. Ceste iournée de Libos fust des plus signalées de tout ce voyage, pour la pluye froide qui continua tout le iour, les neiges qui fondoient, le pays gras & marecageux ou lon marchoit, & pour les mauuais logis dudict Libos, qui sont bastis de terre, & où il n'y auoit porte, ny fenestre, n'y degré pour monter. Ceste iournée fist beaucoup de malades, perdit plusieurs bons cheuaux ruyna l'armee, & mesmes les cheuaux de l'artillerie & desmunitions, aucuns des Canons & presque toutes

les munitions, demeurerent en diuers lieux en plaine campagne à plus de deux lieues de Libos, il ne se trouuoit aucun fourrage n'y herbe ou bled nouueau, pour nourrir les cheuaux. Depuis le partement de Martel on n'auoit peu recouurer d'auoine, des cheuaux des atellages des Canons, & des munitions des poudres, dont il y en auoit mille de payez sur l'estat du Roy, plusieurs moururent du trauail de ceste iournee, & du mauuais traictement des precedentes, la maladie du sieur de Selincourt qui commandoit à l'artillerie, cause de l'arquebusade qu'il auoit receu au genouil au siege de Montignac, faisoit comme on disoit qu'il y auoit plusieurs desordres en sa charge. Sur ce chemin de Gourdon à Libos, le Duc auoit eu nouuelles du sieur Mareschal de Matignon, que le Roy de Nauarre estoit sorty de Castelialoux, qui est a quatre lieues de Castets, auec trois mil hommes de pied & cinq cens cheuaux, qu'estoit ce qui le faisoit haster & combatre ce mauuais temps, apres il escriuit qne n'ayant point de Cauallerie, que les compagnies de gens d'armes du Conte de Torigny son Fils, & du sieur de la Barge, il auoit retiré l'armee de deuant Castets, és enuirõs de Langõ, apres que Puyferrat maistre de camp de huict enseignes de gens de pied, recognoissant Castets y eust esté tué d'vne arquebuzade. Estant arriué à Libos,

le Duc eut aduis que le Viconte de Turenne auec quelque troupe de gens de guerre, aiant passé la Guaronne s'estoit ioinct au Roy de Nauarre, & que leur desseing estoit d'aller ensemble à Montauban, par Leytoure & le Mas de Verdun, ou à Bergerac, par saincte Bazille & Monsegur. Sur quoy le Duc du Mayne se resolut promptement, de partir de Libos, & aller par Villeneufue d'Agenois au port saincte Marie, qui est à deux lieues de Nerac, la riuiere de Guaronne entre deux, où le Roy de Nauarre & le Viconte de Turenne estoient, & d'où le Duc pouuoit prendre le chemin en haut où en bas au long de la riuiere de Guaronne, selon qu'il entendroit que le Roy de Nauarre marcheroit, pour le rencontrer au passage de la riuiere. Il laissa à Libos le sieur de Monberád Mareschal de camp, pour rassembler l'armée, les Canons & les poudres, qui à cause du mauuais temps & de la ruine des atellages, estoient demeurez sur le derriere, Et partit auant le iour auec la caualllerie, pour arriuer comme il fist à Villeneufue D'agenois enuiron le Midy, où il auoit enuoié deuant le sieur de sainct Chameran, pour apprendre des nouuelles du Roy de Nauarre, & plusieurs Gentilshommes auoient aussi esté enuoiez en diuers lieux, voire biẽ pres de Nerac, pour ce mesme effect, qui raporterent, que le Roy de Nauarre partãt de

Nerac, auoit prins le chemin de Pau, & que le Viconte de Turenne auoit prins le chemin de Leytoure sur ces aduis qui estoient veritables, on s'arresta à Villeneufue, attendant l'armée qui estoit demeurée derriere, deux iours apres il vint nouuelles que le Roy de Nauarre estoit de retour à Nerac, accompaigné de six vingts bons cheuaux, pour aller ou à Montauban où à Bergerac, soudain le Duc du Mayne partit de Villeneufue, suiuy d'vne tresbelle & grande compagnie de Noblesse, bien montée & bien armée, qui marchoit sous sa Cornette, suiui de sa compagnie de gens d'armes, & de quelques autres, pour se rendre au port, de saincte Marie, qui est à cinq grandes lieues de Gascongne de Villeneufue, il fit aussi marcher mille arquebusiers tirez des Regimens de Sacromoro, de Vic, & du Fraisne, que pour ce mesme desseing des qu'il estoit party de Libos, il auoit faict auancer sur le chemin de villeneufue au port. Oncques on ne vit Prince auec tant d'alegresse & de bonne grace, pour bien animer sa troupe, & n'y eut nul à qui il ne parlast, & l'entretint sur le seruice qu'ilz esperoient de faire au Roy, si Dieu les vouloit tant fauoriser, qu'ils rencontrassent ceste troupe, mais aprochant d'vne lieue du port, il fust bien autant marry, entendant que le Roy de Nauarre, sans seiourner que deux heures a Nerac en estoit party, & qu'ayant desia passé la

riuiere de Guaronne à saincte Bazille, il estoit arriué à Monsegur, pour se retirer à Bergerac. Soudain que le Duc fust arriué au port de saincte Marie, il alla recognoistre les batteaux qui y estoient, & commanda qu'on les fist descendre à Esguilon, & ayant seiourné deux heures au port, il monta à cheual, & la nuict s'en alla à Esguilon, pour sur les batteaux qui descendroient, faire en diligence passer la riuiere de Lot, qui entre à Esguilon dans la Guaronne, à quelque nombre de gens de cheual qu'il bailla au Sieur de Sessac, pour battre l'estrade iusques à saincte Bazille & à Monsegur, & cercher de rencontrer ceste troupe du Roy de Nauarre. Lors que le Duc partit du port, il commanda au Sieur de Montluc de passer la Guaronne, & battre pareillement l'estrade entre Nerac Castelialoux & Caulmont, qui sont toutes places tenues par les ennemis, & sur le chemin que le Roy de Nauarre faisoit & tascher d'apprendre des nouuelles du passage du Roy de Nauarre, & le venir retrouuer à Esguilon, ou ayant entendu que pour le certain le Roy de Nauarre auoit passé, & qu'il estoit dans Bergerac, le lendemain le Duc s'en retourna à Villeneufue. Le Sieur de Sessac rencôtra entre Toneims & Cleirac quatre vingts arquebusiers huguenots, qui furent deffaicts, desquels il en demeura cinquante de mors sur la place, les autres feurent prisonniers ou se

niarent voulant paſſer la Guaronne à nage, à ceſte charge le fils aiſné du ſieur de Tianges Lieutenant de la compagnie de gens d'armes du Duc du Mayne, y fuſt bleſſé, de laquelle bleſſure peu de iours apres il mouruſt l'armée eſtāt raſſemblée à Villeneufue, quelques iours auant qu'elle en partit, le Guydon de la compagnie de gẽs d'armes du Viconte de la guierche, obtint auec importunité du Duc du Mayne, d'aller à la guerre du coſté de Monflanquin, ou le ſieur de Bethune auoit pour le Roy de Nauarre vne treſbonne garniſon, & forte de Caualerie, & combien que le Duc du Mayne l'euſt aduerty de faire ſa partie auantageuſe, & ſe bien accompagner, neantmoins il luy aduint, que rencontrant trente cheuaux pres Monflanquin, il les renuerſa, mais penſant qu'ils n'euſſent point de ſuitte, il trouua que c'eſtoient ſeulement les coureurs du gros des ennemis qui eſtoient à leur queuë, les noſtres ſe defendirent ſi vaillamment, qu'ils tuarent pluſieurs des ennemis, mais en fin leur grand nombre les forcea, & de regret qu'eurent les ennemis de la perte qu'ils auoient faicte à ce rencontre, ils tuarent de ſang froid le Guidon du Viconte de la Guierche & neuf de ſes gens d'armes, qu'ils auoient priſonniers. L'armee partant de Villeneufue d'agenois tint le chemin de Moncla, pour ſe rendre à

Toneins,& marchoit alors vn peu serrée, par ce qu'elle passoit à vn quart de lieue de la ville de Cleirac,la garnison de laquelle, estoit de cinq cens arquebusiers. Le sieur Marechal de Matignon manda lors que à la faueur de l'aprochement de l'armée, il delogeoit de Langon pour retourner au siege de Castets, ou ayant tiré quatre cens coups de Canon il falust changer la batterie & faire vn caualier, il y auoit dans Castets quatre cens arquebusiers, Fabas qui en est Seigneur estoit à Castel ialoux, lequel vint à Caumont pour faire traicter auec le Duc de la redidition de Castets, Le Duc estoit arriué à Marmande à vne lieue de saincte Bazille, desirant de sçauoir l'estat de l'armée du sieur Mareschal, & du siege de Castets, & de conferer auec luy. A ces fins les sieurs de Pont carré & de Gourgues vindrent à Marmande, de la part du sieur Mareschal, proposant que le Duc assiegeast saincte Bazille en mesme temps qu'on battroit Castets, le Duc auoit cinq Canons & deux Coulourines, qui n'estoit assez pour assieger saincte Bazille, ou il y auoit mil hommes de guerre, Des vnze Canons & deux Coulourines que le sieur Mareschal auoit, aucuns estoient demontez & les autres estoient necessaires pour la batterie de Castets, le Duc craignant que attaquant en mesme temps Castets & saincte Bazille, on fust contrainct de leuer

le ſiege de l'vn des deux,pour aſſiſter à lautre, à fin d'en auoir plus particulierement l'aduis du Sieur Mareſchal, auec les Sieurs de Pontcarre de gourgues il enuoia deuers luy Monſieur forget,qui par commiſſion du Roy faict pres du Duc les charges de ſecretaire des affaires d'eſtat & de ſurintendant des Finances en l'armée de Guienne, on tenoit pour certain que Caſtetz ne pouuoit eſtre force, ſi l'armee du Duc du Mayne n'y alloit, & d'autre part il y auoit de ce coſté treſgrande neceſſité de viures:car l'armée du Sieur Mareſchal y auoit paſſé l'hyuer,& conſommé toutes ſortes de viures, & alloyent cinq grands lieues au fourrage. Les bledz ordonnez au maguaſin de marmãde pour le ſiege de ſaincte Bazille, n'y auoient point eſté aſſemblez , & de ceux qu'à deniers contens on y pouuoit mettre,l'armée outre paſſant ſaincte Bazille pour aller à Caſtets , n'en pouuoit eſtre ſecourue par ce que de tous coſtez de la riuiere il y auoit de fortes places tenues par les rebelles . Fabas preſſoit le traicté de la redidition de Caſtets,à quoy le Duc preſtoit volontiers l'oreille,tant pour ne perdre le temps que pour rachepter l'armée de ruyne tres certaine ſi elle deſcendoit iuſques à Caſtets, toutesfois il ne vouluſt rien reſoudre ſans auoir premierement l'aduis du Sieur Mareſchal, ſur ce que le Duc auoit donné charge au Sieur Forget de luy

communiquer des demandes de Fabas, qui estoient qu'on achepteroit pour la somme de trente mille escus Castets & les biens qu'il a, lesquels il faisoit de mille escus de reuenu le Sieur Mareschal ayant respondu au Duc par lettre escripte de sa main, qu'il le prioit bien humblement d'embrasser ceste occasion, & qu'il n'y auoit en cela rien si cher que le temps, il fust conclu que Castets seroit rase, que Fabas promettroit de ne porter les armes pour les huguenots, n'y contre le seruice du Roy de quatre mois, lequel donnoit esperance de quitter ce party, & de venir seruiteur du Roy, & partant luy furent promis douze mil escus qu'on luy deuoit payer dans quatre mois, luy laissant la iouissance de ses biens, & luy promettant d'interceder enuers le Roy pour luy accorder abolition du passé. Sur ce traicté le Sieur Mareschal print grand subiect de mescontentement, & principalement de ce qu'il auoit esté faict sans luy (comme il disoit) combien que le Duc eut receu la susdicte lettre plustost que de rien accorder, & que chasque fois qu'il auoit nouuelles de Fabas, il depeschoit vers le Sieur Mareschal pour les luy faire entendre, & mesme le Sieur de la Barge en fit plusieurs voyages, estans a quatre lieues l'vn de l'autre Mais le fons du mescontantement procedoit bien d'autre cause, & de la capture faicte par le Sieur Mareschal du Sieur de Birac, qui a-

uoit esté condamné par la Cour de parlement de Bourdeaux & executé, contre la Sauuegarde que le Duc luy auoit baillée à l'instance du Sieur de Lussan Gouuerneur de Blaye, du consentement toutesfois & en presence du Sieur Mareschal lors que le Duc & luy se despartirent à Villebois. Le sieur Forget aiant communiqué auec Monsieur le Mareschal estoit allé à Bordeaux, tant pour saluer la Cour de parlement de la part du Duc, que pour leur faire entendre le besoing qu'auoit vne telle armée, que le Roy enuoioit pour la liberté de la Guienne, d'estre secourue & assistée de leur authorité & de leurs moiens, & aussi pour trouuer de l'argent à rendre à Paris. Car il conuenoit que l'armee fist monstre plustost qu'on peust mettre aucun siege, n'aiant esté faict monstre depuis le mois de Nouembre qu'vne, que fust faicte à Villebois au commencement de Ianuier. Ce mescontentement fust adouci par l'industrie du sieur Forget qui à ces fins fit quelques voiages vers le sieur Mareschal, & pour vn caier de capitulation il en fust faict deux, l'vn desquels contenoit ce qui touchoit particulierement Fabas, comme nous auons dict cy dessus, l'autre caier de capitulation faicte auec ceux qui estoient dans Castets, portoit que la place seroit presentement remise entre les mains de messeigneurs

du Mayue & de Matignon, pour estre rasée & en disposer ainsi qu'ils iugeroient plus à propos pour le seruice du Roy, que le gouuerneur, Capitaines, & soldats, sertiroient auec leurs armes, Cheuaux & equipage, ensemble tous autres, & seroient conduictz en lieu de seureté ou bon leur sembleroit, hors mis à saincte Bazille, que sortant de ladicte place, ils metroient les Enseignes entre les mains de l'Herault de sa majesté, & marcheroient la mesche estainte, demeureroient en ladicte place toutes les munitions de guerre, tant pieces d'Artilleries qu'autres, pouldres & bales, sans qu'ils en peussent rien emporter, que le Sieur de Segatas frere du Gouuerneur de Castetz, ou autre pour luy agreable aus-dicts Sieurs, se remetroit pour estre hostage entre les mains desdicts Sieurs du Mayne, & de Matignon, iusques à ce que la place, seroit remise entre leurs mains, le Sieur de Montricil, entreroit daus le Chasteau, auec douze soldatz, pour y demeurer deuant huict iours, pendant lesquels ils pourroient tirer les viures & meubles qui estoient dans ladicte place de Castetz, & en faire leur proffit, sans qu'il les peussent mener à saincte Bazille, tous les prisonniers de guerre qui estoient dans ladicte place de Castetz seroyent mis en liberté : ce pendant qu'on trauailloit d'as-

commoder les susdicts mecontentemens, le Duc partit de Marmande,& aiant faict alte auec la caualerie au deuant de saincte Bazille, pour donner loisir à l'armée de passer seurement, il alla loger à la Mothe Mongausey, ou l'armée fit la feste de Pasques. Les soldatz François auoient beaucoup paty en l'hiuer, que l'armée auoit continuellement marché, & aussi pour la grande cherté des viures, qui de la memoire des hommes n'a esté telle en ce Royaume que la presente année, car la charge du bled en aucunes prouinces ou l'armée à passé, s'est vandue treize escus sol, qui est cent dix & sept escns le muy de Paris, & ne trouuoit le soldat autre commodité pour le mieux en son logis que le couuert, par ce que chacun retiroit sa personne, ses moyens, & ses meubles és lieux fors. Pour donner moyen aux soldats d'auoir leurs necessitez, à fin de les arrester aux tranchees durant les sieges des plasses, il fut aduisé qu'ils feroyent monstre, & qu'on leur payeroit la solde de deux moys: Il y auoit long temps qu'on attédoit le troisiesme moys du payement de l'armée, qu'on disoit estre party de Paris, mais n'aiant point nouuelles qu'il approchast, le Sieur Secretaire Forget au secód voyage qu'il fit à Bourdeaux, y trouua sur son credit cinquante mil escus contans, à randre à Paris sans paier aucun change, qui fut tresgrand secours à l'armé, car sans cela elle eust esté inutile La
monstre

monſtre eſtant faicte le Mercredy dixieſme d'Auril, les regimens François ſe randirent au deuant de ſaincte Bazille, celuy de Sacromoro fut commandé de marcher au long de la riuiere de Guaronne du coſté de Marmande, où il y auoit vn moulin à eau, ſur vn petit ruiſſeau qui ſe coule dans la riuiere: ce Moulin eſtoit fortifié de quelques guarites, & les ennemis y auoient mis des ſoldatz pour le deffendre, à la faueur des baſtions de la ville, qui eſtoient à cent pas, Du coſté du Chaſteau de ſaincte Bazille, marchoit le regimẽt de Vic entre ſes deux regimens marchoit celuy du Fraiſne. L'herault qui les auoit ſommez, ayant rapporté au Duc du Mayne, que le Sieur de Peulhe Gentil-homme de Bourgongne, qui commandoit dans la place, luy auoit reſpondu: qu'il ne recognoiſſoit que le Roy de Nauarre, pour Gouuerneur de la Guiẽne: lequel les auoit mis dans ceſte place, qu'ils eſtoient reſolus de deffendre, Iceluy Duc commanda aux regimens qui eſtoient rangez en bataille de marcher auant contre la ville, les ennemis eſtoient dehors, loges en deux pars à deux cẽs pas de la ville, & dãs des barricades & des retrãchemẽs qu'ils auoient faictz dãs les ruines de quelques Egliſes, ils deſchargerent leurs arquebuſes contre les noſtres, leſquels feurẽt menez par noz chefs, de ſi bonne façon, que les ennemis ſe retirerent le pas dans la ville,

& les noſtres ſe logerent dans leſdictes ruines & retranchemens, Le Duc eſtoit preſant exhortant les ſoldatz, & rendant graces à Dieu de leur voir ſi bien faire, lequel eſtant prié par aucuns Seigneurs de ne s'auancer & hazarder comme il faiſoit, il leur reſpondit que Dieu le gardoit, le Sieur de Vic eſtant à la teſte de ſon regiment, en gaignant les ruynes d'vne Egliſe, où il ſe logea, y fut bleſſé de vne arquebuzade à la iambe, en meſme temps le Sieur Sacromoro, donna auſſi du coſté du moulin, Lequel il approcha de fort pres & y logea ſon regiment, ou deux iours apres l'on mena deux canons pour tirer quelques volée contre ce moulin, ce qu'eſtant faict il ſi logea. Lors qu'à la veuë dn Duc du Mayne l'armée inueſtiſſoit ſaincte Bazille, il fut prins du coſté du moulin, par vn ſoldat de Sacromoro, vn Capitaine Huguenot qui eſtoit à la teſte d'aucuns ſoldatz de la ville, combatans contre les noſtres, ſe ſoldat eſtoit ſeconde d'vn Gengil-homme, qui eſtoit auſſi au ſieur Sacromoro, & lequel pretendoit auoir part à la rançon du Capitaine Huguenot, qu'on diſoit eſtre de deux mil eſcus, ce differend fut propoſé au conſeil du Duc du Mayne, d'autant que le ſoldat diſoit qne l'entiere raçon du priſonnier luy appartenoit ſurquoy les opinions furent diuerſes, & en fin reſolues par l'oppinion du Duc, qui fuſt

telle, que si quelque troupe de soldatz, ou gens d'armes telle quelle soit, est commandée d'aler à la guerre : de ce que les coureurs ou autres prenent, la rançon & butin est commun, à toute la troupe des coureurs, & du gros qui les suict, mais lors que le chef de l'armée y est en personne, qui prent prent, cest à dire il faict sien ce qu'il prent sans en faire part à aucun: & partant la rançon du Capitaine prisonnier fut iugée appartenir au seul soldat qui l'auoit prins. La ville de saincte Basille, est assise en plaine sur la riuiere de Guaronne, qui coule d'vn costé au long des murailles, des autres costez au dehors des murailles, elle estoit enuironnée de grandes & profõdes douues, & de cinq esperõs, ceux des deux boutz estoient grands & capables de receuoir bon nõbre de gens de guerre, Il y auoit dans la ville mille soldats entre lesquels on nommoit quarante Gentils-hommes ou Capitaines, peu d'autres personnes y auoit il que quelque femmes, il y faloit venir par trãchées, à fin de perdre peu des nostres, mais le Duc auoit grand default de pionniers, car il n'en y auoit point cinquante en l'armée, pour la longueur de l'Hiuer, & la cherté des viures, qui les auoit faict mourir, ou contrains de se desrobber, le Duc du Mayne quitta le logis de la Mothe Mont gausy, pour s'aprocher de saincte Bizille. Apres l'auoir

inuesty, on fut huict iours atandant les Canons,& les bales qui estoient à Castetz, car en l'armee du Duc du Mayne il n'y auoit point de bales, pendant ce temps par le secours que fit le Sieur de la Mothe Mongaussi, d'vn grand nombre de paysans, qui estoiét emploiez la nuict a faire les tranchees, & le iour à couper la fassine pour les gabiós, on aprocha heureusement presque sans perte de soldatz de trois endroicts iusques à la contrescarpe du fossé, on auoit aussi posé vn regiment au dela de leau, pour empescher qu'on ne peust entrer n'y sortir de la ville, & auoit on descouuert qu'audela de leau des deux boutz de la ville on voioit fort auant dans leurs fossés & retranchemés, a cesté cause on dessendit de ce costé deux coulourines, pour les battre dans leurs retranchemens, & les canons, qu'on auoit montes par batteaux contremont de l'eau, estant dessendus du costé de la ville, les assieges demanderent à parlementer, le Sieur Mareschal de Matignon, se trouuant mal & gardant le lit, s'estoit logé au dela de l'eau à Melhan, ou le Duc du Mayne aloit presque chacun iours y tenir le cóseil lesquels ce resolurent la capitulation qui fut que le Sieur de Peulhe Gouuerneur de la ville & Chasteau saincte Bazille, pour le Roy de Nauarre, remetroit és mains de Monseigneur le Duc du Mayne ladicte ville & Chasteau:

ou de celuy qu'il voudroit nommer, pour en disposer ainsi qu'il iugeroit d'estre plus à propos pour le seruice du Roy, que sortant de ladicte ville les enseignes & taboureins seroient mis és mains de l'Herault d'armes de sa majesté, que le Sieur de Peulhé, & autres Gentilz-hommes, & Capitaines sortiroient auec leurs armes & chacun vn cheual, promettroient & signeroient de leurs mains de ne porter les armes de quatre mois, au deça la riuiere de Dordoigne contre le seruice du Roy, les autres soldatz qui voudroient faire pareille promesse sortiroient auec leurs armes & la mesche esteincte, & ceux qui ne le voudroient faire sortiroient auec leurs espées seulement, les Gentils-homme Capitaines & soldats seroient conduicts en toute seureté à Bargerac, ou à saincte Foy, & que soubz le bon plaisir du Roy, les habitans pourroient demeurer dans ladicte ville, à la charge d'y viure suiuant les Edicts de sa majesté, ce qu'estant accordé le dixhnictiesme d'Auril, la nuict suiuante il passa à trauers des gardes que le Duc auoit ordonnées sur leau vn batteau venant de Caulmont, qui est vne ville & Chasteau à deux lieües au dessus de sa'ncte Bazille, au dela de la Guaronne, & sur le bord de leau, où tient sa garnison le Capitaine Viuans, dans le batteau il y auoit quarante soldatz & cent sacz de farine, aucuns

de ceux qui estoient dans le batteau, furent blesses d'arquebouzades que leur tirerét les soldatz de Sacromoro, qui estoiét en garde sur le bord de leau, mais les gardes qui auoient esté ordonnées dans les batteaux sur leau, n'y estoiét point alées, se reposans sur l'acord de la capitulation. Ce secours fut receu dans la ville de saincte Bazille, toutesfois le Sieur de Peulhe manda au Duc du Mayne, qu'il tiendroit l'accord de la reddition de la place, le requerant que le secours qui leur estoit venu, fust ramené en seureté à Caulmont, auec leurs armes ce qui fut accordé pour les soldatz: mais le batteau où ils estoient venus & les farines demeurerent à l'armées: la charge de les ramener fut donnée au Baron de Vaillac auec sa compaignie de gens d'armes, Il estoit dict par la capitulation que les gens de guerre qui estoient dans saincte Bazille, prometroient & signeroient de leurs mains de ne porter les armes de quatre mois au deça la riuiere de Dordoigne, contre le seruice du Rny. Le Duc du Mayne enuoya le Samedi matin le President de Lestang, dans saincteBazille pour aduertir les assiegés qu'ils sortiroient ce mesme iour sur le midy, à fin qu'ils se tinssent prestz, & aussi pour prendre leurs promesses suiuant le susdict article de la capitulation, à quoy faire iceluy de Lestang les trouuant reuechés, il leur remonstra

que c'eſtoit à eux d'auoir eu le ſoing d'acomplir c'eſt article, & aduertit le Duc du refus qu'ils en faiſoient, qui luy manda de leur dire qu'ils ne ſortiroient point, & que s'ils ne le vouloient faire qu'il s'en reuint. Le ſieur de Peulhe & quelques Gentishommes & Capitaines qui eſtoient dans ſaincte Bazille ſoubz ſignarent audict article de la capitulatiõ, mais ils s'excuſoyent de faire ſigner les ſoldats, par ce que peu ſçauoient eſcrire, & diſoient auſſi n'auoir point les rolles de leurs gens de guerre, leſquels en fin ils baillerent au ſieur de L'eſtang, ſignez au pied des rolles par les Capitaines, qui promettoient tant pour eux que pour leur ſoldats de ne porter les armes de quatre mois contre le ſeruice du Roy. Pluſtoſt qu'ils abandonnaſſent leurs baſtions le ſieur de Monberand entra dans la ville auec deux cens ſouyſſes, leſquels il departit audits baſtions, pour empeſcher que nos ſoldats ne les forçaſſent, & fiſſent deſordre dans la ville à meſure qu'on mettoit à chacun baſtion des ſouiſſes, les ennemis ſe retiroient à la place de la ville de ſaincte Bazille, où eſtans tous aſſemblez, ils ſortirent par la porte qui eſt du couſté de la riuiere, le Duc du Mayne eſtoit preſent qui les acompagna longuement, & puis les commit à la garde du ſieur de Fontainiles de Gaſcongne, lequel s'en aquitta loyaument, & combien que les Sieurs

de ſainct Chameran & de Monberand Mareſchaux de l'armée, fuſſent ordonnez de demeurer dans la uille pour quelques iours, toutesfois il n'y euſt homme ne femme qui y euſt eſté durant le ſiege, qui ne s'en alla auec les gens de guerre, pour demolir le Chaſteau, à battre les murailles de la ville, remplir les doues, & aualler les rampars, on manda venir grand nombre de payſans de Marmande, & autres lieux circonuoiſins. Les huguenots citoiens de ſaincte Bazille & des enuirons, preſentarent requeſte au Duc pour eſtre mis en la protection & ſauuegarde du Roy, en faiſant profeſſion de la Religion Catholicque, & que main leuée leur fuſt baillée de la ſaiſie de leurs biens, auſquels fuſt reſpondu, qu'abiurant l'huguenotiſme, faiſant profeſſion & viuant ſuiuant les edicts du Roy, ils eſtoient mis ſous la protection & ſauuegarde de ſa Maieſté, inhibé & defendu de leur meffaire, & pour le regard de la main leuée des ſaiſies de leurs biens renuoiez à la iuſtice. Lors le ſieur Mareſchal de Matignon partit de Caſtets pour venir à Melhan, le ſieur de Pontcarre qui eſtoit auec ledict ſieur Mareſchal, rebrouſſa ſur le chemin de Bourdeaux, & logea pour ſe ſoir à la maiſon d'vn ſien amy bourgeois de Bourdeaux, d'où il partit le lendemain, & aiant paſſé la Guaronne coucha à Gironde, le matin partant de la, tenant le chemin de la Reole,

fut prins prisonnier luy septiesme, par le Melon Gouuerneur de Monsegur pour le Roy de Nauarre qui luy estoit en embusche, lequel le mena à Monsegur, & de la à Bergerac ou estoit le Roy de Nauarre. Quelques iours apres ceste prinse, vint à larmee vn trompette du Roy de Nauarre, qui portoit des lettres du sieur de Pontcarré au sieur Mareschal de Matignon, donnant aduis qu'il recepuoit bon traictement, & le requerãt de luy faire enuoier son equippage. Apres la reddition de ceste place le sieur Mareschal de Matignon contrainct de maladie se retira à Bourdeaux, & pareillemét le sieur D'alincour fils de Monsieur de Villeroy premier Secretaire d'estat, mais le Duc du Mayne ne changea point de logis durant huict iours qu'il donna ordre de faire embarquer & mettre sur des batteaux, les Canons & les munitions, car il n'y auoit atellage que pour quatre Canons. On estoit en doute du chemin que l'armée prendroit, si lon passeroit la Guaronne, pour aller assieger Caulmót qui est de la la riuiere, deux lieues au dessus de saincte Bazille, ou si lon yroit assieger Monsegur, qui est aussi à deux lieues au dessous de saincte Bazille, tirant vers Bourdeaux, & sur le chemin de saincte Bazille à Castillon, & à saincte Foy, ledict sieur Mareschal donna aduis au Duc par le sieur Euesque de Bazas qu'il estoit plus expediant pour le

feruice du Roy de mener l'armée à Monfegur qui autrepart, tant pour le temps qu'on perdoit à faire paffer la riuiere à l'armee, que auffi pour deux autres grandes confiderations. La premiere que pour les reductions de faincte Bazille & de Caftets, la riuiere de Guaronne ne pouuoit eftre libre de Marmande iufques à Bourdeaux fi Monfegur n'eftoit enleué des mains des huguenots, car la Garnifon qui y feroit, courroit au long de la Guaronne iufques à Bourdeaux & à Marmande, l'autre point eftoit que l'armée marchant contremont la riuiere de guaronne & vers Tholoze, les finances pour foudoier l'armée qu'on enuoyeroit de Paris, ne pourroient venir feurement à l'armée, fi les villes de Lalinde, de Bergerac, de faincte Foy, & de Caftillon que les huguenots tiennent fur la Dordoigne, n'eftoient au prealable reduittes en l'obeiffance du Roy, autrement à chafque fois que on enuoyeroit de l'argent, il faudroit vne feconde armée pour le conduire de Limoges iufques ou l'armée feroit: on auoit fenty fes incommoditez, des lors qu'au mois de Feurier l'armée euft paffé la Dordoigne à fouliac & à Creiffe, car des deux chemins de la pofte de Paris à Bourdeaux ou en Languedoc, celuy de Poictiers d'Angoulefme eft occupé & plain de dangiers, à raifon des villes de fainct Iean & de Pons que les huguenots

y tiennent,& mesme fraischement les huguenots auoient prins le Chasteau de Lusignan où ils tenoient Garnison, sur l'autre chemin, de la poste du cousté de Limoges & de Briue iusques à la on peut marcher en seureté, mais au sortir de Briue, il faut trauerser le Viconté de Turenne iusques à Souliac, & puis passer entre les riuieres de Dordoigne & de Lot, où est Figeac, Rossillon pres Cahors, de l'autre cousté est Monflanquin, & quelques bicoques que les huguenots tiennent, de sorte que pour trouuer chemin asseuré aux courriers, on dressa les postes de Limoges à Bourdeaux, entre les riuieres de l'isle & de la dronne, qui se ioignent à Coultras pres Libourne, doncques pour ouurir le chemin de paris à l'armée, il fut resolu qu'on atacqueroit Monsegur, & de la qu'on iroit assaillir les places rebelles qui sont sur la Dordoigne, Pour ceste execution le vingtcinquiesme d'Apuril le Dnc partant de saincte Bazille auec l'armée, ce mesme iour l'escarmouche fust atacquee iusques aux portes de Monsegur, & les Regimens campez és enuirons de la ville, le Duc fit luy mesme son logis le plus proche qu'il peut des gens de pied campez. Apres la reduction de saincte Bazille, il partit de l'armee deux cens Gentilshõmes qui suiuoiét la Cornette du Duc, se retirãs en leurs

maisons par faute de moiens, les batteaux qui portoient les Canons & les munitions estoiét defendus iusques à Girõde, ou lõn mit le tout en terre, & cependant qu'auec le peu de cheuaux d'atellage qui estoient en l'armée, le tout estoit conduict au camp, le Duc fit trauailler aux tranchées & a faire les aproches. La ville de Monsegur est assise sur vn tertre qui n'est point commande, dans la plaine qui est d'vn costé au pied de ce tertre court la riuiere du Drot, dans les moulins qui sont sur ceste riuiere on y logea quelques compagnies de gens de pied, pour empescher que les ennemis qui pouuoient venir de Bergerac, saincte Foy, Castillon & Genssac au camp, ne passassent commodement le Drot sur les pons & chaussées des moulins. Le plant de ceste ville est long, mais fort estroit du costé qui regarde vers la Reolle, le plus basty & plus spatieux de la ville est le costé qui regarde vers Duras, où il y à deux grosses tours sur vn portal de la ville, qui seruent de citadelle & pour defendre ses tours & le fossé, il auoit esté dressé audeuant vn grand esperon releué de terre & de fassine, & l'endroit de la ville plus estroict estoit peu habité. A quelques maisons & granges qu'il y auoit, les ennemis depuis qu'il furent inuestis y mirent le feu, par ce que de ce costé le rochier empeschoit qu'on ne peust faire des fossez au dehors de la ville, &

firét tout à trauers de la ville, deux retranchemens l'vn dernier l'autre, dequoy le Duc estant informé il resolut de dresser quatre batteries, chacune de quatre Canons, l'vne desquelles abattroit ce front estroit de la murail le de la ville, qui pouuoit auoir cent pas, à l'vn des coings il y auoit vn cul de lampe, qui flanquoit par le dehors, & vne tour carrée qui auoit autresfois serui de porte à la ville, les au tres batteries feurét assizes pour faire bresche à la muraille, aux endroits qu'on pourroit voir les ennemis par le dernier, des retranche més, qui estoiét au trauers par le dedãs de la vil le, les choses estãt ainsi ordõnées & les Canõs commencez de poser en leurs lieux, le mardy dernier iour d'Apuril le Duc se trouua mal, qui fust en fin vne fieure double tierce, prouenant tant du grand trauail qu'il prenoit estãt bien peu soulagé, car le sieur Mareschal de Matignon estoit malade à Bourdeaux, le sieur de Cessac estoit aussi demeuré malade à Esguilon, que à cause du mauuais logis qu'il auoit prins pour estre pres des tranchées, car il s'estoit logé dans les ruines d'vne maison bruslée, où il n'y auoit de couuert que pour mettre son lict en vn lieu fort humide, & encores lors qu'il pleuuoit on ne pouuoit loger son lict en lieu qu'il n'y pleust. Durant les premiers iours de sa maladie, il entendoit à l'aduancement de ce qu'il auoit ordonné, mais

ſon mal rangregeant, le ſieur Forget preſſa par lettres le ſieur Mareſchal de Matignon de venir à l'arméee, le Dimanche quatrieſme de May on porta le Duc ſur des brancars à la commanderie de Rocquebrune, qui eſt à demie lieue de Monſegur, le lendemain ledict ſieur Mareſchal de Matignon arriuant à l'armée paſſa par Rocquebrune & vit le Duc, qui le pria de prendre le ſoing de l'armée & de ce ſiege, ſans la maladie du Duc la batterie euſt commencé ce lundy, le lendemain à la poincte du iour les canons commencerent de tirer, ſur les trois heures apres midy il y eut trois breches faictes, la derniere deſquelles tirant vers les tours de la citadelle eſtoit de plus de ſix vingts pas, à l'vne des batteries commandoit le ſieur d'alincourt fils du ſieur de villeroy, il touchoit au regiment de Sacromoro de ſe loger au deſſus de la breche où eſtoit le cul de lampe & ceſte tour carrée du portal de ville, par ce qu'il eſtoit campé de ce couſté, la muraille de la ville y eſtant abattue, on vit le terrain de dedans ſi haut qu'il y falloit monter, il y auoit deſia deux cens ſoldats de ce Regiment qui eſtoient couchee ſur le ventre a vingt pas de la breche, Sacromoro auoit mandé aux canonniers & luy meſme eſtoit allé à la batterie pour faire leuer vn flanc, ou il fuſt tiré

plusieurs coups de canons sans qu'il fust leué, lequel le sieur Mareschal vint en personne recognoistre & emmena plusieurs ieunes Gentils hommes qui estoient auec Sacromoro pour l'acompagner à prendre se logis, la nuict approchoit à ceste cause Sacromoro manda son sergent maiour deuers le sieur Mareschal, pour sçauoir s'il tascheroit de ce loger sur ceste breche, le sergent estant de retour, il renuoia encores plusieurs fois deuers le sieur Mareschal pour ce mesme effect, & pour faire leuer le flanc en fin il donna pour se loger sur ceste bresche, d'où il fust repoussé & blessé au bras droict, d'vne Mousquetade qui luy brisa les os, il eust vne autre mousquetade au Coste, la troisiesme & plus dangereuse à l'heyne. Le Capitaine du mont Capitaine de la garde du Duc, & le Capitaine ponscenat qui auoient chacun vne compagnie en ce Regiment, y furent aussi blessez, & le sieur de Thumilles. On tient que ce logis eut peu estre emporté, si en mesme temps qu'ils donnoient, les autres Regimens eussent esté en bataille faisans semblant de donner, pour diuertir les forces de la ville, qui toutes feurent sur les bras de ceux qui se vouloient loger, Aussi les bresches auoient esté faictes pour cest effect, de voir les ennemis par le dernier, & les assaillir en mesme temps

de tous coftez il fuft tiré ce iour deux mille quatre cens coups de Canon le lendemain il ne fe trouua en larmée que trois cens balles & peu de poudre, le fieur Marefchal fit diligence d'en faire venir de Bourdeaux, car de cent milliers de poudre qui deuoient eftre en cefte armée, lors que le Duc & le Marefchal fe departirent à Villebois, il en fuft baillé trente milliers audit fieur Marefchal, & lors que le Duc partit de Villeneufue d'Agenois pour venir à Saincte Bazille, par defaut d'attelage il laiffa à Efguillon vne partie de fes poudres, defquelles il faifoit eftat de fe feruir au fiege de Caumont, où il penfoit mener l'armée apres le fiege de faincte Bazille. Les poudres & balles de Bourdeaux eftant arriuées au camp on tira encores quelques coups, & le quinfiefme de May il fuft capitulé, que les ennemis rendroient leurs enfeignes, fortiroient auec leurs armes, mefche efteinte, & feroient conduits en feureté. Le matin du fiziefme de May le Duc partit de Rocquebrune, pour aller à Bourdeaux tacher de recouurer fanćté, le mefme iour ceux de Monfegur fortans de la ville fuiuant la capitulation, par la malle creance des foldats il en fuft tué huict vingts, les autres furent fauuez & conduits en lieu de feureté. Le Duc én fa maladie euft plufieurs accidens, qui faifoient doubter de fa conualefcence, & auffi ce qu'on comptoit du Roy de

Nauarre

Nauarre,qui durant ce siege se tint à Bergerac & à Saincte Foy à cinq lieues de l'armee,& demandoit si le Duc viuoit encores. La Cour de Parlement de Bourdeaux, accompagna le Clergé en procession,pour implorer de Dieu la cõualescẽce du Duc,& Monsieur l'Archeuesque de Bourdeaux, ordonna qu'en toutes les Eglises de la ville, on feroit chasque iour prieres à Dieu pour la santé du Duc. Pendant le siege de Montsegur, le Roy de Nauarre, qui en estoit si pres,ne fit dõner aucune alarme, à l'armee, mais craignant qu'on allast à luy,quelques iours auant la Capitulation de Mõtsegur,il se retira vers Põs,& à la Rochelle. Le Duc arriuant à Bourdeaux le dixseptiesme de May,fut porté par deux Suisses,sur vne chaise à l'Aarcheuesché,ou Mõsieur de Bourdeaux luy auoit faict preparer son logis, vne heure apres qu'il y fust arriué,deux Presidens de la Court de Parlemẽt, Quatre Cõseillers & le Procureur du Roy,le vindrent saluer au nõ de la Court, lesquels quelques iours auant san arriuee auoient esté depputez par la Cour de Parlement à cest effect: ce mesme iour & sur la nuict Madame la Duchesse du Maine arriua à Bourdeaux, venant de Poitou,ou le Duc au mois de Nouembre, l'auoit laissier. Le subiect de son partement de Poitou estoit, pour voir l'estat des biens quelle à en Guienne,sur les riuieres de Dordogne,& de Garon-

ne, qui s'aferment par an dix mil escus. Larriuée du Duc du Maine en la ville de Bourdeaux, bien qu'il ne fut accompagné que de ses seruiteurs & domestiques, fit neantmoins prẽdre des ombres & soupçons fort legierement, dãs laquelle ville pour estre voisine des principalles terres du Roy de Nauarre, ledit Roy à plusieurs seruiteurs pensionnaires, qui inuentoient tels soupçons lesquels vindrent si auant, que pour les bruictz qui en couroient & l'alarme qu'aucuns des principaux habitans en prenoient, la Court de Parlement consentit qu'on deputast les premiers d'entre eux pour en parler au Duc du Maine, ausquels il respondit, que où il estoit sa presence apportoit seureté, qu'auec peu de patience la malice ou l'imbecilité d'esprit de ceux qui semoiẽt telz bruictz se descouuriroit, & depuis la mesme court ayant de rechef enuoyé vers le Duc, pour excuser aucuns qu'on disoit estre autheurs de ces soupçons, le Duc dissimula prudemment ce qu'il en sçauoit : & pendant six semaines qu'il y fut ses genereuses vertus & debonnairetez rauirent ce peuple en telle admiration, qu'il laissa grauée dans leurs cœurs vne heureuse memoire de son nom : qui fut aussi fauorisée par l'arriuée en poste à Bourdeaux, d'vn Gentil-homme depeché par le Roy pour visiter le Duc en sa maladie, auquel il apporta vne lettre escrite de la main de sa Majesté, le subiect de laquelle rappelle-

roit demy chemin du Tumbeau, vne ame desireuse de la bonne grace de son Prince, & bien zelée à son seruice: ladicte lettre ferma la bouche à ses suppostz de Huguenotz, qui murmuroient assez hault que le Roy soupçõnoit & obseruoit les comportemens du Duc du Maine, & qu'il estoit entré en ceste guerre plustost forceement que de volonté: ce que sert de couleur d'excuse de ne seruir au Roy en ceste armée, à ceux qui ont l'ame poltronne huguenotte. Mais les lettres du Roy, que ce Gentil-homme portoit à tous les seigneurs qui estoient à l'armée, tesmoignoiét le contétemẽt que sa majesté auoit du seruice qu'ils luy faisoient pres du Duc du Maine, & la lettre du Duc declairoit notoirement & l'intétion de sa majesté au faict de ceste guerre, & le gré qu'il sentoit au Duc du fidele deuoir qu'il y faisoit la teneur de la lettre estoit, Mon Cousin aiant entẽdu vostre maladie, ie vous ay depesché expres pour vous visiter de ma part, & sçauoir comme vous portez. Car ie desireray tousiours en meilleure occasion encores, vo⁹ tesmoingner ce que i'ay en vostre endroit dans l'ame, mesmes me seruant ainsi que vous faictes, ce que ie ne pense pas estre besoing de vous prier de continuer de faire, car ie me promectz trop de vostre affectiõ, & de la cognoissance que vous auez de combien il est necessaire pour le seruice de Dieu & de

moy, mois ie vous asseureray bien que vous ne faictes pas seruice à Prince ingrat, & qu'il ne desire en vostre particulier tousiours le vous monstrer, comme il doit, Dieu vous cõserue, ainsi signé Henry, & au dessus, A Mon Cousin Monsieur le Duc du Maine. Aux sieges de saincte Bazille, & de Montsegur. Il y auoit en l'armee les compagnies de gens d'armes des Sieurs de Boisiourdã, de Mõt-luc, de Poyãne gouuerneur de Dacqs, de Barreuault, & de quelques autres seigneurs de Gascõgne, lesquels ce siege finy dirent que leurs gens darmes demandoient congé de se retirer en leurs maisons, pour recueillir leurs viures, autrement les garnisons que le Roy de Nauarre à en la Gasgongne les traicteroient mal: Ausquels permettant de se retirer, on les charga d'aller à Esguillon prendre les munitions des poudres qui y estoiẽt, & les accõpagner à l'armée, & en outre on ordonna cinq cens Harquebusiers pour ceste escorte, ils furent iusques à Esguillon, mais ils n'eurent patience que les munitions fussent chargées, & se retirarent en leurs maisons. Il estoit party du Cãp treise Canons, qu'on auoit enuoyé pat eaue à Bourdeaux pour les faire remonter de fust & de Roües, qui ne pouuoient estre prestz d'vn moys: Car il falloit enuoyer aux forestz coupper le bois: Ceux de Gensac, qui est vne petite ville appartenant au Roy de Nauarre à

deux lieues de Mótſegur tenue par les Hugue notscraignãtqu'ó allaſt à eux, p l'intermiſſió du Sienr de Duras leur voiſin traicterét de mettre la ville en l'obeiſſãce du Roy. Le Sieur Mareſchal tenant la choſe pour faicte, auoit prins le chemin de Tõneins & d'Eſguillon, pour recouurer les pouldres, ſur ce point le Viconte de Thurene qui s'eſtoit long téps tenu à Nerac & en Geſcongne arriuant à Genſac, y mit garniſó & empeſcha l'executió de la Capitulation, pource que Mont-ſegur, n'eſtant plus à la deuotion des Huguenotz, ce lieu de Genſac leur duiſoit grandement pour aller & venir de Bergerac à Montauban, ou en Gaſcongne par Clerac & Caumont, ceſtoit deſ-ia à la fin du mois de May, & ſur le point de la recolte des viures: A ceſte cauſe les prouinces d'Agenois, de Condommois, d'Armagnac, & de la Gaſcongne, requirent le Sieur Mareſchal de Matignon d'y departir les ſuſdictes cópagnies de gendarmes, pour y tenir garniſon aux deſpens des habitans, à fin de les fauoriſer à faire la recolte ce qu'il fit: & ſachant bien que l'armée ne pouuoit eſtre remployée, iuſques à ce que les canons fuſſent remontez, il donna ordre d'aſſembler grande quantité de bledz, & de vins qui refouloient lors en Agenois, par ce qu'a raiſon de l'occupation de la Garonne, il n'en auoit eſté trãſporté, fit charger le tout ſur des batteaux, & à la faueur de

l'armée les fit passer deuant Caumont sans y rien perdre, & outre ce il y passa gande quantité de marchandise de Pastel appartenãt aux marchans de Thoulouze, ce bled & ce vin, arriuãt à Bourdeaux, accõmoda Beaucoup la prouince & l'armée. Pendãt qu'on assembloit ce bled, ledict Sieur Mareschal fit fortifier vne partie de la ville de Tounains, où il mit en garnison trois cens soldatz, pour empescher les cources que durant la recolte ceux de Cleirac ou de Caumõt eussent peu faire, le Duc estoit à Bourdeaux se fortifiant de sa maladie, & diligentant de faire apprester les canons, & de recouurer viures pour nourrir l'armee au siege de Castillon, & ce qui le trauailloit le plus, estoit le recouurement des finãces. Car l'argẽt du troisiesme mois du payement de l'armée qu'on attendoit il y auoit si long temps, n'estoit encores arriué qu'estoit cause qu'on deuoit encores aux gens de pied François, presque l'argẽt d'vn mois des deux qu'õ leur auoit promis de payer lors qu'ils feirent monstre auant le siege de saincte Bazille: à ceste occasiõ toute l'armée estoit en rumeur, & principalement les Suisses, l'esquels on entretenoit tousiours sur l'esperance de l'arriuée de l'argent du troisiesme mois, & ce pendant on donnoit cẽt escus par semaine à chasque Capitaine des Suisses, qui montoit à trois mil escus par sepmaine, mais cela escheoit si souuent, & si

promptement,& duroit tant,que le credit du Duc, du Secretaire Forget, & du General de Gourgues n'y pouuoit fournir, & estoit on pour ce regard en tresgrand ennuy : Car il y a-uoit d'autres grãds frais à l'armée,& des receptes particulieres de Guienne on n'en pouuoit estre secouru,par ce que les places que les huguenots y tiennent,empeschent que les receueurs du Roy n'y leuent que peu. Le Duc du Mayne qui estoit arriué malade à Bourdeaux le dixseptiesme de May,se trouua dans quinze iours en estat d'aller a l'armée, le retour de laquelle & du sieur Mareschal de Matignon qui l'auoit mené à Touneins pour les causes que nous auõs dit,il attendit iusques au vingt cinquiesme de Iuin,que le dit sieur mareschal reuint à Bourdeaux,à l'arriuée duquel les Canons se trouuarent prests à embarquer, & les prouisions faictes des munitions des viures pour la nourriture de l'armée. L'argent du troisieme mois estoit encores vers Limoges, que le Viconte d'Aubeterre conduisoit auec sa compagnie de gens darmes, & quelque Noblesse de Perigort, & cinq cens arquebuziers. La compagnie de gens d'armes du sieur de Boisdauphin estoit logée à Guittres, où il y a vne Abbaye qui y faict vn petit fort, & vn grand village mal aisé à garder & a defendre qu'auec beaucoup de gens. Le Roy de Nauarre accompagné du

Prince de Condé, & disoit on de quinze cens arquebusiers & de cinq cens cheuaux & bref de toutes les forces qu'il auoit en Poictou, Xainctonge & Angoumois, & qui s'y estoiēt retirez des autres prouinces, auoit assiegé & forcé, quelque petite bicoque, voisine d'vne où de deux lieuës de leurs retraictes de Pōs ou de S. Iehā, lequel auec toutes ses forces approcha Guitres de demy lieue, resolu d'enleuer le logis de Guittres & deffaire la compagnie de Boisdauphin. Le Duc du Mayne ayant aduis que le Roy de Nauarre marchoit de ce costé, y enuoya le sieur de Boisdauphin qui estoit pres de luy, & commanda que deux cens arquebuziers du Regiment du Cheualier Bandiny, qui estoient a trois lieues de Guittres s'y allassent ietter, dequoy le Roy de Nauarre ayant senty le vent, il ne voulut croire le Prince de Conde, qui desiroit d'assaillir ce logis, craignant ledict Roy, qu'ils y fussent aussi mal traictez, qu'ils auoient esté enuiron les festes de Pasques par le Regiment de Tiercelin, lequel estant attaqué en plaine cāpagne par le Prince de Condé, le sieur de la Val & plusieurs Seigneurs de ce party y furent tuez, & mesme le Cheual que le Prince montoit y fust tué. Le Viconte de Turenne estoit à Bergerac, à saincte Foy & à Castillon, donnant ordre à ce qu'il pensoit necessaire pour soustenir le siege, & couroit le bruit qu'ils s'assem-

bloient pour ſe ioindre auec le Roy de Nauarre, & combatre le Viconte D'aubeterre, & prendre l'argent qu'il conduiſoit. Ce qu'a-uoit beaucoup d'apparence qu'ils le de-uoit faire, & en eſtoit le bruit dans Bourdeaux comme de choſe ia executée, & ſans moien de l'empeſcher : par ce que l'armée & toutes les forces eſtoient du coſté de Tonneins, & ne pouuoit aller rencontrer leſdictes forces huguenottes, que venant paſſer à Bourdeaux & faiſant un grand deſtour : car il n'y auoit baſteaux ſur la riuiere de Dordoigne pour la paſſer. Le Duc ayāt tenté pluſieurs moyens de faire aduancer quelques troupes de l'armee, pour en perſonne aller combattre ceſte troupe du Roy de Nauarre, en fin il commanda au ſieur de Boisdauphin d'aller auec ce qui eſtoit à Guittres au deuant du Viconte d'Aubeterre, ou le Roy de Nauarre & ſes troupes ne parurent point. Cinq iours apres le retour du Sieur Mareſchal à Bourdeanx. Le Duc du Mayne en partit, qui fuſt le premier iour de Iuillet pour aller à Libourne, faire preparer vn pont de batteaux ſur la Dordogne pour le paſſage de l'armée, & voir ce que le Sieur de Montberant Mareſchal du Camp, & le Seigneur Hercules Negro Piedmontois, auroient aduancé de faire pour ſeruir audict paſſage & au ſiege de Caſtillon, leſquels le Duc pour ceſt effect auoit enuoiez à Libourne

trois ſepmaines auant qu'il partit de Bourdeaux Deux iours apres l'arriuée du Duc à Libourne, ceſt argent, qui venoit par Limoges y aborda, la ville de Libourne eſt aſſize ou les riuieres de l'iſle & de Dordoigne s'aſſemblent, L'armée ayant paſſé la riuiere de Dordoigne, ſur le pont à Bateaux qui fuſt dreſſé pres Blagnac, les Canons & les poudres qui venoient de Bourdeaux conduites par le Marquis de Beſliſle & ſes galleres eſtant abordées à Libourne, l'armee ſe trouuoit logée entre la riuiere de l'iſle qui vient de Perigueux & la riuiere de Dordoigne, ſur laquelle les huguenots tiennent les villes de la Linde de Bergerac de ſainĉte Foy, & de Caſtillon & entre ces deux riuieres à quatre lieues de Libourne & à deux lieues de Caſtillon, ils y tenoiét Puynormant, qui eſt vn Chaſteau tres fort apartenant au Roy de Nauarre, & dans lequel de par luy y auoit vn Capitaine Catholicque, qui dés le mois de Ianuier lors que le ſieur Mareſchal de Matignon reuenoit à Bourdeaux auec partie de l'armée, luy auoit donné quelque aſſeurance de ne faire point la guerre. Il eſtoit à preſent neceſſaire de s'aſſeurer de ladiĉte place, à fin que l'armée eſtant au ſiege de Caſtillon n'en fuſt incommodée. Ce Capitaine eſtant mandé par vn trompette vint à Libourne, du quel on ne peut tirer autre choſe, ſinon qu'il eſtoit ſeruiteur du Roy de Nauarre, & qu'il

feroit ce que ſon dict maiſtre luy commanderoit. Pluſtoſt que le Duc partit de Libourne, il reſolut de laiſſer Caſtillon & ſaincte Foy derriere, & mener l'armée à Bergerac, propoſant de l'inueſtir auec les gens de pied ſuiſſes, & François, Reiſtres, Cauallerie, & Nobleſſe Françoiſe, & que pour huict iours tout ce que il y auoit en l'armée de gens de guerre ſeroit Campé au plus pres dudict Bergerac, attendāt que l'armée que Monſieur le Mareſchal de Biron auoit en Poictou arriua, ayant le Duc du Mayne eu aduis que le Roy auoit mandé audict ſieur Mareſchal de Biron, qu'apres que il auroit faict quelques exploits en Poictou & Xainctonge (ce qu'on tenoit pour executé) qu'il enuoya ſes forces audict Duc. Lequel ſur la minuict ayant mandé le preſident de l'Eſtang pour le depecher vers le ſieur Mareſchal de Biron, & luy ayant communiqué ce deſſain, iceluy de l'eſtang repreſenta qu'il pourroit trouuer ledict ſieur de Biron engagé en quelque place qu'il ne pourroit bien promptement abandonner, où n'eſtant point bien eſclercy de la volonté du Roy ſur les occaſions qui ſe pouuoient preſenter és pays de Poyctou & Xainctonge, ce ſecours ne viendroit à temps & partant il faudroit retirer l'armée de deuant Bergerac, en outre repreſenta ledict de l'Eſtang, que l'armée marchant par deuers Begerac,

il ne pouuoit mener que quatre Canons, Car il n'auoit atellage pour d'auantage, & ce feruoit on des riuieres pour le port des Canons, des poudres & des munitions des viures. Que les douze Canons & quatre Collourines, & les poudres, & bales, qui demeureroient à Libourne, ne pouuoient eftre menées au fiege de Bergerac qu'à plufieurs voyages, à chacun defquels on mettroit à l'aler où au retour huiđ iours, qu'à chafque voyage il faudroit vne trefgrande efcorte, par ce qu'à faire dix lieues de chemin dudiđ pays, qu'il y a de Libourne à Bergerac, on paffe entre Caftillon fainđe Foy Puynormant & Montrauel, où pour lors eftoit reduiđ les plus grandes forces des huguenots: auffi n'y auoit il prouifion de viures pour les gens de pied du Cofté de Bergerac, n'y moien d'en y faire, par ce que les viures ne pouuoient venir que de la ville de Perigueux qui eft à fept lieues de Bergerac, où l'armée auoit paffé, & feiourné aux mois de Ianuier & Feurier, & vuidé les maguazins qui y eftoient dreffez, & touché bien auant aux greniers des particuliers, qui auoient auffi efté vuidez par la cherté & neceffité de l'année. Et pour le regard de cefte grande prouifion de viures pour l'armée qui auoit efté cōduiđe de Bourdeaux à Libourne, qu'elle y eftoit portée par les riuieres, defquelles on ne fe pouuoit ayder allant à prefent à Bergerac.

La naturelle aſſiette de ces places huguenottes, & le deffaut des chariots & des atellages, força le Duc à ſon grand regret de rompre ce deſſein, & commencer par le ſiege de Caſtillon, pour lequel le Duc & leſieur Mareſchal partirent de Libourne l'onſieſme de Iuillet, & vindrent loger à Sainctéterre à trois lieues de Libourne & a demi lieue de Caſtillon, Le lendemain des la pointe du iour, les Regimés François furent rangez en bataille, dans vne plaine à la veüe de Caſtillon, où il fuſt preſenté de Six à ſept mil hommes, & n'y euſt de tous les maiſtres de Camp & Capitaines, que le ſieur de Canizy qui tinſent ce qu'ils auoit promis audict ſieur Duc & Mareſchal de ne preſenter que les hommes qu'ils auroient, combien que leſdicts ſieurs leur euſſent en ce cas promis de leur donner & paſſer vingtcinq Soldats, ſur chaſque cent, car ils deſiroient de ſçauoir le nombre des gens de guerre qui eſtoient en l'armée, pour faire eſtat de ce qui y ſeroit. Les montres eſtant faictes, ſur le champ par l'aduis dudict ſieur Mareſchal, il fuſt tiré des Regimens mille arquebuſiers, leſquels conduits par Caniſi & le Cluſeau deux maiſtres de camp, donnarent dans les fauxbourgs de Caſtillon, & ſe logearent au plus pres. Les aduenues fauoriſoient les ennemis pour eſtre fort couuertes d'arbres, ce iour eſtoit extrememenr chaut, & la pouſſiere treſgrande, tou-

tesfois lesdicts sieurs Duc & Mareschal ne bougearent du lieu où l'escarmouche estoit atacquee, iusques à ce que les Regimens y furent arriuez, & les soldats logez dans les logis qu'ils auoient gaignez, proches de ce bout de fausbourg qui n'estoit encores ruiné, & lequel les ennemis auoient fortifié, il fust trois heures apres midy quand on partit de la pour retourner à Saincte Terre, tous fort harassez du chaut de la poussiere & du ieune qu'on auoit faict, Car chacun y estoit allé en opinion que les montres seroient faictes sur les huict heures. Le lendemain lesdicts sieurs Duc & Mareschal se logearent à saincte Mane à deux iects de pierre des gens de pied. La ville de Castillon est assize sur vne motte de terre esleuée au milieu d'vne grande pleine, les murailles de la ville enuironnent toute ceste motte, la riuiere de Dordoigne d'vn costé leur sert de fossé, au dessus de laquelle dans la ville, il y a vne autre motte de terre qui commande à la ville. Dans ladicte ville du costé de Montrauel & de saincte Foy estoit le Chasteau du Viconte de Castillon, appartenant à Madame Du Mayne, lequel des le mois de Ianuier dernier les huguenots auoient ruiné, les fauxbourgs de Castillon estoient assis dedans la plaine sur le chemin de Libourne, & six fois plus grãds que la ville, Decorez de belles rues biẽ pauees, de belles maisons, & de fontaines

conduictes par tuiaux, les huguenots auoient abattu les maisons des Fauxbourgs, sauf enuiron vingt qui estoient au bout du fauxbourg, & les plus eslongnez de la ville tirant vers Libourne, dãs lesquelles ils estoiẽt retrãchez les fortifications qu'ils auoiẽt faictes à Castillõ estoiẽt cinq grãds esperons, aucuns desquels estoiẽt doubles, & qui neãtmoins estoiẽt tous cõmandez de la ville, pour estre plus haute & assize sur la motte, l'vn des esperons estoit ioignãt la riuiere du costé de saincte Foy, & s'entretenoiẽt ces cinq esperõs auec vn profõd & grãd fossé, qui les acõpagnoit & regnoit tout au tour de la ville, iusques à la riuiere du costé de Libourne dãs les fossez il y auoit plusieurs cazemates posees biẽ à propos, vn corridour tout au lõg de la cõtrescarpe du fossé, & à ceste contrescarpe ils y auoient fait plusieurs flãcs qui flanquoyent par le dehors du fossé de l'vne à l'autre, dans le fossé de ces esperons du costé de saincte Foy il y auoit de l'eau qui venoit bien auant, le fossé du costé de Libourne estoit sec, & sur le bord de la riuiere de ce costé n'y auoit point d'esperõ, par ce que dans la ville, mais biẽ auãt sur le bord du fossé il y auoit vne Tour qui flãquoit au cinquiesme esperon, c'est esperõ estoit posé au deuãt d'vne des portes de la ville, & de laquelle il estoit separé par vn fossé & vn pont leuis, l'endroit de la ville qui estoit à l'opposite de la riuiere auoit en

veuë & à cent pas du fossé, vne haute montagne, Couuerte d'vn vignoble, lequel vignoble s'estendoit iusques ausdits fossez, la ville de saincte Foy est assize au dela de Dordoigne à trois lieües de Castillon contremont la riuiere & ioignant icelle, au deça de Dordoigne à vne lieue Françoise de Castillon & à demy lieue de la riuiere est assize la Tour de Montrauel, qui appartient à l'Archeuesque de Bourdeaux, & est tenue par les huguenots, le Chasteau de Püynormant & le fort de Minzac sont d'autre costé à deux lieues de Castillon sur la riuiere de l'isle, le Viconte de Turéne estoit à saincte Foy, à Bergerac, à la Tour de Montrauel, & presque à toutes heures dãs la pluspart des maisons des Gentilshommes du pays, où il trouuoit plus de faueurs que l'armée du Roy. Il estoit accompagné des forces des huguenots qui s'augmentoyent tous les iours de celles de Gascongne, du Viconté de de Turenne, & du costé de Montauban, à demy lieue de Castillon & du mesme costé au long de la Dordoigne, il y a la Motte Montrauel qui est vn gros bourg vis à vis de Mont rauel, & sur l'aduenue de Castillon audict lieu de la Motte Montrauel, il y a vn ruisseau non gayable & qui à les riues hautes qui vient de Montrauel, & sur lequel au long de la Dor doigne il y a vn pont de pierre que les ennemis gardoient, pour assieger de toutes par

Castillon

Castillon il les failloit blocquer au dela la riuiere, & aussi du costé du bonrc de la mothe, mais le mal estoit que du camp (qui estoit logé sur le cbemin de Libourne d'autant que de ce seul endroict pouuoient venir les viures) Pour venir à la Morrhe, il failloit passer au dessus de ceste mõtage de vignoble, & faire plus d'vne lieuë Françoise, le Duc du Maine & le Sieur Màreschal furent à diuers iours recognoistre tous ces logis, & eussent logé quelque trouppe à la Mothe n'eust esté que la mettant au millieu des ennemis, les montaignes & Colines qui estoient entre deux, ostoient le moien de les secourir si on les attacquoit cõme lon eut faict, Paquoy le quinziesme de Iuullet on commença de placer quatre canons en deux lieux pour desloger ceux qui estoient dans ce bout de faulx-bours, auquel les ennemis l'abandonnant mirent le feu, ayant au parauãt à cest effect remply lesdictes maisons de Paille & de fagots, & ce retirerent derriere vn tertre proche desdictes maisons, qui estoit naurel lement esleué depuis pres la riuiere du costé de Libourne iusques vis à vis du tiers esperon, sur lequel tertre ils auoient faict des baricades, d'où aussi les nostres les deslogoient, sauf d'vn endroit tirant vers la riuiere quilz opiniatrerent, & y faulsit tier quelques vollées de canons, encores n'estoient les ennemis resserrez dans la contre-

ſcarpe du foſſé,car du coſté de la riuiere vers Liborne,on trouua vne grande rue du faulxbours belle & large,pauée iuſques à la riuiere,où il y auoit vne belle fōtaine baſtie en griffon,qui rendoit grande quantité deau , & au deſſus de ceſte fontaine & ioignant la riuiere, il y auoit vne terraſſe fort haulte,qu'ils auoiēt fortifiée.& à leur main droicte de ladicte terraſſe,il ſi trouua vne maiſon de pierre qui aduançoit dans ladicte rue,à laquelle ilz y firent des flancs.Il fut emploié quelq̄s iours à placer les canōs & atirer pour les deſloger de ladicte terraſſe,&ce pēdāt on trauailloit aux trāchées & à faire trois fors du coſté du bourg de la Mothe,cōme en triāgle.Les deux plus petitz aduancez vers la ville,vis à vis du pont de Pierre qui eſtoit ſur le ſuſdict ruiſſeau, lequel pōt eſtoit gardé par les ennemis. Le Duc ne bougeoit tout le iour deſdicts fors iuſques à ce qu'ilz furēt acheuez,& y faiſoit venir en garde deux compagnies de Suiſſes, il y auoit en l'armée lors quelle vint deuant Caſtillon huict cens pionniers,la pluſ-part du pays,qui dans peu de iours ſe deſroberent. Pour cerner la ville du coſté de la terre, il falloit tirer les tranchées entre ceſte montaigne du vignoble & les eſperons de la ville, pour ioindre aux ſuſdicts trois fors , & de tant que par les vignez & chemins & couuertz qui y eſtoient, les ennemis pouuoient venir de

Montrauel à Castillon, on resolut de faire les tranchées esgallement fortifiéez des deux costez, & de cent pas en cent pas des fors qui flanquoient des deux costez de l'vn à l'autre, & dans lesquels les gens de pied seroient logez à seureté, Mais auant que lesdicts forts & tranchées fussent acheuez, Il entra de nuict dās la ville de six à sept vīgtz soldatz, de quatre cens qui furent enuoyez portant poudre & mesche, lesquelz estans partiz de Montrauel auoiēt passé par les vignes, & les chemins creus. Le Capitaine qui estoit en garde de ce costé, donna lalarme sans ce mettre en autre defence. Pendant qu'on trauailloit a ses tranchées on mit la main à les boucler aussi de la descente de la riuiere, & dela de leau, on auoit faict venir deux pataches dans lesquels on mit quelque nombre de soldats, on feit aussi approcher les batteaux, & tout ce qui auoit seruy à faire le pont au passage de l'armée à Blagnac, La charge de faire passer de nuict ces batteaux vis à vis de la ville contremont l'armée, fust baillée au Sieur commandeur de la douze, lequel la premiere nuict qu'il y trauailla, s'estant mis dās l'vn des batteaux, ceux qui les montoient à la corde, ou de crainte des arquebusades qu'ō tiroit de la ville, ou qu'aucū d'entre eux en fussent frappez, couparent la corde, & le bateau où estoit ledict commandeur s'assabla du costé de la ville, d'où toutes-

fois on le retira dans vn petit bateau, leque la nuict suiuante pourueut si bien au tout que les pataches, les bateaux & tout le bois qui seruoit au Pont furent montez au dessus de la ville, & à vne Mousquetade de ladicte ville, au milieu d'vne isle qu'il y a, fust dressé le pont sur les bateaux: au deuant duquel furent faictes au trauers de la riuiere deux pallissades, & au dessus d'icelles pallissades les deux pataches armées de soldats estoient la nuict en sentinelle, au deuãt de ce pont à bateaux fust aussi mis vne grosse chesne de fer, & à chacun des deux bouts du pont & dans L'isle, fut basty vn fort, Dans le fort du bout du pont au de la de l'eau, furẽt logées deux cõpagnies de gens de pied & vne colourine, de l'autre fort du bout du pont qui regardoit vers le bourg de la mothe, fust tiré vne tranchée qui s'alloit ioindre au ruisseau, qui vient de Montrauel, & entre dans la Dordoigne, qui faisoit vne isle renfermee du ruisseau de la riuiere & desdictes tranchees, où fust logé vn Regiment des suisses, & plus auant vers la ville & sur ce pont de pierre qu'on auoit leué des mains des ennemis estoient campez des soldats François. Au de la la riuiere vis à vis de la ville fust basty vn autre fort, dans lequel on enferma vne maison qui si trouua, & y furent logez trois Canons, qui donnoiẽt aux ennemis au long des retranchemens que

ils faisoyent dans la ville, on mit encores hors dudict fort vne Colourine, tous les soirs il entroit en garde audit fort, vne compagnie de suisses, qui partoit du Regiment de Redit, qui estoit campé au pres du Duc. A ce fort cômandoit le sieur de Duras. Tous lesquels fors tant du pont que de la l'eau auoient esté bastis à la diligence & conduitte dudict commandeur de la douze. Le Duc du Maine & le sieur Marreschal pour estre à toutes heures dans les tranchées, s'estoiet logez à vne arque buzade de la ville au long de la riuiere & derriere eux du long de la riuiere estoient campez les suisses du Regiment de Redict, & les Reistres estoient aussi campez au derriere des suisses, la cauallerie Françoise estoit logee à saincte Mane où le Duc auoit premierement logé, laquelle alloit souuent à la Guerre. Et le sixiesme de Iuillet le sieur de Barraut Seneschal de Bazadois, ayant esté commandé d'aller à la Guerre du Costé de saincte Foy, auec sa compagnie de gens darmes, & celles des cheuaux legiers du sieur Marquis de Villars, que commandoit le sieur Carle de Birague, au retour de la Caualcade, ils rencontrerent dans le bourg de la Mothe le sieur de Bethune Gouuerneur de Monflanquin, accompagné d'vne bonne troupe de gens à cheual huguenots, entre lesquels estoient les enfans de feu Pille & de Beauuais la Noche, la charge y fust

faicte si rude par le sieur de Montardit Lieutenant de Barraut & par le Capitaine Chilaud de Perigueux,que Bethune, Beauuais & plusieurs des leurs y demeurarent morts sur la place, autres fort blessez, & cinq prisonniers, il y eust vn gendarme de Barraud tué, le sieur Carlo prisonnier son cheual tué & le dict de Montardit blessé .Castillon estant ainsi resserré, on chassa les ennemis à Coups de canon de la terrasse, qu'ils auoient fortifiee au dessus de la fontaine, cela estant faict le commencement de ceste rue seruit de tran chee aux soldats, laquelle estant continuee outre le cinquiesme esperon,qui estoit le premier de ce costé,il falloit que les soldats chassassent les ennemis de la contrescarpe, à laquelle il y auoit des cazemates hors du fossé qui flanquoient de l'vn à l'autre, il y faisoit si chaut tant des arquebuzades qu'on tiroit des flancs de la contrescarpe & des esperons, que de dedans la ville & de la contrescarpe du fossé,que les soldats qui au demourant ce sont tousiours vaillamment portez, ne pouuoient sans asseuree perte de leurs vies, mettre le pied hors des tranchees. Neantmoins estant necessaire de Gagner ceste contrescarpe, le quatrieme d'aoust le Duc marchant pour y aller, les soldats prindrent courage, en chassarent les ennemis & se logearent sur la contrescarpe, sur laquelle on posa des garittes de

bois, qui auançoient dans le fossé pour voir dedans & y flanquer : & fust commencé sur le bord du fossé, & presque vis à vis de ce premier grand esperon vn Cauallier, auquel on trauailla en grande diligence, sur lequel furét posez quatre canons, & plus auant que le cauallier sur la main droitte, fust dressé sur des pillotis de bois vn autre cauallier à trois estages, au dessus duquel se logeoiét des mousquetaires, qui voyoiét les ennemis dans la ville par le dernier de leur retranchement. Il y auoit deux autres batteries de canon, qui donnoient à la muraille de la ville depuis c'est esperon iusques à la tour qui estoit sur le coing au dessus de la riuiere, ladicte muraille auoit esté foudroyee par les canons iusques aux fondemens, mais par le dernier le terrein paroissoit plus haut que n'estoit la muraille, pour leuer les cazemates qui estoient dans le fossé, il fust aduisé d'y descendre vn canon, dequoy la charge fust donnee au sieur commandeur de la douze, qui l'executa contre l'opinion des commissaires de l'artillerie, & couurit le chemin de la descente des deux costez & par le dessus, pour le garentir des coups de pierres que les ennemis iettoient dru dans le fossé, lequel iusques à la contrescarpe estoit profond de la hauteur de deux picques, & du costé de la ville pour venir au dessus du terrein il estoit deux fois plus haut, Mais estroit au

respect de la profondeur : les Cazemates du fossé estant leuées, on commença de miner pour iecter à terre la tour, qui estoit de ce costé vers la riuiere, les Canons de dessus les cauallier ayant commencé de tirer, on resollut qu'il falloit gagner L'esperon qui estoit vis à vis du Caualier: le Cluseau qui estoit de garde a l'esperon & en sortoit sur le soir, desireux d'auoir c'est honneur y donna sans commandement, Pralin qui estoit aussi de garde ce iour pres du cluseau, ne voulut qu'il fust dict que son compagnon fust allé plus auant que luy, qui furent cause de la perte de beaucoup de soldats, & si ne peurent se loger sur l'esperon la nuict suiuant par le bon ordre que le Duc & le sieur mereschal y mirent, on se logea au dessus de c'est esperon sans perte des assaillãs, mais le logis y estoit fort estroict, & fort battu du flancq de l'autre esperon qui estoit à la main gauche, duquel neantmoins les soldats se couuroient & auançoient tousiours quelque peu de logis, toutesfois Les ennemis garderent aussi leurs logis, & chacun tenoit vne partye dudict esperon. Le viconte de Turenne peddant ce siege estant à saincte foy & à Montrauel, manda venir à luy de tous costez des forces, que menarent de Quercy le Vicon- de Gourdon, de Gascongne Viuans & Fabas, & pour faire venir les forces de son Viconte l y enuoya le Baron de Salagnac qui les ame-
i

na,estans assemblez,ceux qui en parloiét auec plus d'apparence de verité disoient, qu'ils e-stoient trois mil hommes de pied, & enuiron trois cés cheuaux , Car le cõmun disoit qu'ils estoient six mil hommes de pied & cinq cens cheuaux,d'autre costé on asseuroit que le Roy de Nauarre viendroit auec ses forces du Poictou, de la Rochelle & de Xainctonge, pour tous ensemble faire leuer le siege. Le Duc du Mayne qui preuoioit la longueur du siege, & qui n'auoit pas vn sols pour donner aux soldats, cherchoit par tout moyens de Renforcer son armee de nouuelles forces, & le Roy luy ayant escript qu'il auoit mandé à Monsieur le Mareschal de Biron de luy enuoyer celles qu'il auoit, il depescha vne douzaine de Courriers pour les faire aduancer , mais oncques il n'en vint vn seul soldat. Il enuoya aussi le President de l'Estang en Limosin,pour faire que la noblesse du Pays , & le sieur de hautefort Gouuerneur d'iceluy assemblassent tout ce qu'ils pourroient de gens de guerre pour les mener à l'armee, ceux cy se remuerent vn peu,mais Castillon fust pris auant que ils fussent prests. Le Viconte de Turẽne estoit cependant à Montrauel auec les susdictes forces, à ceste cause outre la compagnie de gens darmes,& la Cornette des Reistres qui estoiét toutes les nuicts en garde au haut & au pied de la Montagne du vignoble, toute l'armee

fust durant trois sepmaines presque toutes les nuicts en bataille, le sieur Mareschal auoit designé le Champ de bataille, & ordonné à chacun sa place, & à fin que sans faire si grand tour au dessus de la montagne, on peut aller commodément aux ennemis, fust qu'ils donnassent sur le Regiment des suisses qui estoit logé vers le bourg de la Mothe, où au pont, où à ceux qui estoient au de la la riuiere, le Duc fist couper les vignes qui estoient au dessous du mont du vignoble, & faire des ponts en plusieurs lieux où passoient des ruisseaux, & y auoit des fossez creus, & par ceste esplanade de vignes, l'armee & la Cauallerie pouuoit marcher en bataille, qui fust vne tres belle inuention, car le viconte de Turenne venant vne nuict auec toutes ces forces pour donner sur le Regiment des suisses, qui estoit campé à l'vn des bouts du pont, entendant le bruict des trompettes & des tambours de l'armee, qui marchoit à luy en bataille, il se retira. Apres cela ledict Viconte passa au della la riuiere du costé de saincte foy, & vne nuict marchant auec ses forces, estant bien pres du pont a bateaux, il fist lascher contre le pont vn moulin à batteaux qu'il faisoit conduire, estant resolu de donner au deux fors de dela leau, si le moulin faisoit ouuerture au pont, La garde qui estoit sur le pont où le moulin vint donner le destourna, la riuiere auoit lors

creu,& le moulin auoit paſſé au paſſage qu'on auoit laiſſé aux deux palliſſades pour les pataches, vne autre nuict le Viconte y ramena encores ſes forces, faiſant conduire vn grãd batteau, dãs la moitié duquel il y auoit ſix vingts hommes armez de rondaches & cuiraſſes, du nombre deſquels eſtoient chouppes, viuans & les meilleurs hommes qu'ils euſſent: l'autre moitié dudict Batteau eſtoit plein d'artifices à feu, lequel eſtant à cinquante pas du põt, ceux qui eſtoient dedans en ſortirent & ſe mirent dans leurs forces qui auoient marché au long de la riuiere, & donnant chemin au batteau vers le pont mirent le feu à tous ſes artifices, eſperant que ce batteau arriuant ſous le pont le bruſleroit, ceux qui eſtoient dans les Pataches auec des crochets de fert tirerent ce bateau à l'autre riue. Ainſi pour ce coup les ennemis ſ'en retournarent ſans rien faire. Ces deux eſſais des ennemis furent le vingtroiſieme & vingtquatrieſme d'aouſt, le vingtſixieme enſuiuant on mit le feu à la mine, deux iours pluſtoſt qu'il n'eſtoit beſoing, par ce qu'on entendoit que ceux qui trauailloient dans la ville pour l'euanter en eſtoient fort pres, toutesfois elle ne laiſſa de iecter par terre ceſte tour, & de faire la montee quelque peu ayſee, où incontinent les Capitaines menerent les ſoldats iuſques à quatre pas du haut du foſſé du dedans de la ville, où lon por-

ta quãtité de balles de l'ainne, de Sacqs pleins de terre, de Baricques pour si loger, & des Clayes pour se couurir des pierres & des feus que ceux de la ville iettoient en grande quantité, qui blessarent plusieurs de nos soldats, car ils estoient si pres des ennemis, que les vns les autres se croisans les picquees ils les coupoient à coups d'espee. Ce iour il fust tiré plusieurs coups de Canon, & mesme de de la l'eau où commandoit le sieur de Duras, on estoit en doubte si les soldats garderoiẽt ce logis, par ce que le flancq de la moitié de l'esperon que les ennemis tenoient les molestoit fort, & de la plusieurs des nostres furent tuez, la montee de ce logis estoit fort droicte, haute & glissante, pour auoir esté toute la terre esmeue par la mine, en outre les ennemis n'estoient empeschez de l'enleuer & en chasser les soldats, que par les canons qui les gardoiẽt d'en approcher, lesquels ne pouuoient tirer iustement la nuict, toutesfois les ennemis auoient esté tant trauaillez tout ce iour, que la nuict ils eurent besoing du repos, & nos soldats ne s'endormirent à fortifier leurs logis, & sur tout à le couurir des coups de pierres & du flanc de l'esperon, & pour leuer ledict flanc, & par mesme moyen l'esperon, on fit trauailler pour y faire vne fougade, Ce mesme iour du matin deux soldats de la garde du Duc estans montez sur le petit cauallier à trois esta

ges,y furent tuez d'vn coup de piece qui vint de la ville, ceste piece fust aussi tost demontee par les canons du grand cauallier, & depuis ne tira mais sur la presdinee ce petit cauallier estant esbranlé par le vent des canons du grãd cauallier, il renuersa, & tua deux soldats & en blessa plusieurs, à ceste cheutte les assiegez firent vne grande huee, pour demonstration de la ioye qu'ils en auoient, pour le dommage qu'ils en receurent la nuict suiuante, les ennemis assaillirẽt le logis du haut de la bresche, & auec des crochets de fer antez au bout de grosses barres, tirerẽt à eux les sacs pleins de terre, & les balles de lainne, & auec grenades & autres artifices mirẽt le feu aux balles de lainne, & aux bariques qu'ils ne pouuoient tirer, toutesfois les soldats n'abandõnarẽt point ce logis & le reffirent plus fort qu'il n'estoit, les ennemis cherchant d'estre receuz à Capituler, le Ieudy & le Vẽdredy vingthuictiesme & vingt neufiesme d'Auril, il leur fut permis d'ẽuoier vers le Duc, Trois d'entre-eux sortirẽt qui demanderent des conditions si haultes, que ces deux iours ils fureut renuoiez sans rien faire. Le Samedy ils accorderent que le Gouuerneur, Maistre de Camp, Gentilz hommes, Capitaines, Lieutenans & Enseignes, sortiroient auec leurs espées & vn cheual s'ils en auoient, & les soldatz auec bastons blãcs seulement, pour estre conduictz en toute seu-

reté à Sainčte Foy, apres auoir faict ferment de ne porter les armes pour le Roy de Nauarre, N'y auec tel qu'il soit, contre le seruice du Roy iusques à quatre mois, & à cest effect seroit le roulle de leurs mains signé, tant pour ceux qui sçauent signer que pour les autres qui ne le sçauēt faire, & à la charge qu'ils seroiēt tenuz faire remettre en liberté és mains de mōseigneur le Duc du Maine, ceux de son armée qui auoient esté prins prisonniers, à sçauoir le VisSeneschal de Mōte-limar, les sieurs Carle & Rodomōt de Birague, le Sieur Dupré, & le Capitaine Allenaui, & que le Sieur de la Rocque Dubreil demeureroit quitte de la promesse qu'il auoit faicte pour sa deliurāce, & pour seureté de ce, & iusques à ce qu'il y eust esté satisfaict, demeureroient douze Gētilz-hommes lesquelz seroient nommez par Monseigneur le Duc & monsieur le Mareschal dans l'armée à leur suitte, toutes les pieces d'artilleries & munitions de guerre, & aucuns biens demeureroient en la ville, sans qu'il s'en peut emporter aucune chose, pour les blessez & malades seroient baillez des batteaux, pour les porter seurement à Sainčte Foy, les habitans de la ville demeureroiēt en icelle, pour estre traictez suiuant les Edicts du Roy, les enseignes & faulbours seroyent mis és mains du Herault d'armes du Roy, Les douze retenns furent Sauignac gouuerneur

de Caſtillon, L'alain, le Baron de Chambaret, le Baron de Sainct Angel, le frere du Baron de Salagnac, Fredeuille, Sainct Ouin Capitaine des gardes du Viconte de Turaine, Baſſignac eſcuyer dudict Viconte, Bellier, Bours de Montmorancy, & Couranneau Maiſtre de Camp. Ayant Signé les articles de ceſte capitulation, ils ſortirent de la ville le Dimenche d'ernier iour d'Aouſt, apres que les douze qui deuoient demeurer furent liurez. A la ſortie le Sieur de Meruille grand Seneſchal de Guiéne, leur feiſt à tous leuer la main & iurer l'entretenement du contenu audict article, Ceux qui eſtoient ſains furent accompagnez par le Duc iuſques au bout du Pont, où il y auoit deux compagnies de gẽſdarmes qui les eſcorterent vers Saincte Foy Deux principales cauſes eſmeurent, ou pour mieux dire forſerent le Duc d'entendre à ceſte capitulation, l'vne eſtoit la neceſſité qui auoit eſté en l'armee depuis ſix mois, qui la rendoit ſi foible de ſoldats François, que le Duc craignoit de trouuer vn matin les tranchees vuides de ſoldats, car il n'y auoit pas vn eſcu pour donner meſmes aux ſoldats bleſſez, dont le Duc mouroit de regret, & des moyens, qui en onze mois auoient eſté enuoyez à ceſte armee, il auoit fallu payer chacun mois les ſuiſſes, & eſtoient les François ſi pietres, que ceux des aſſiegez qui demeurerent priſonniers en larmes

difoient, que voiant venir les foldats aux factions, ils penfoient que ce fuffent les ragats de l'armee, par ce qu'ils eftoient pieds nuds & prefque fans abits, mais toutesfois qu'il n'eftoit pas poffible de voir de meilleurs foldats. L'autre caufe eftoit que la pefte eftant dans Caftillon le Duc cerchoit d'empefcher par tous moyens que les foldats n'y entraffent, à fin que elle ne fe mit en larmee, laquelle auoit eu cefte grace de Dieu, que pendant ce fiege la fanté y fuft tresbonne, ce qu'il faut attribuer aux prieres & deuotions qui fe faifoient à Bourdeaux pour le falut de l'armee, ce foing fuft l'vn des plus grands qu'eut le Duc fur le point de l'execution de cefte Capitulation, & ayant cõmandé de dõner quartier aux cõpagnies des gens de pied, à fin de les defloger des trãchees ils ne permirent de leuer les enfeignes, à cefte caufe le Duc fit mettre des gardes fur les brefches, & aucuns lieux de la ville, pour empefcher qu'on n'y entraft, & fit proclamer par le Camp que pour le grãd danger de pefte qui eftoit dãs la ville, nul n'euft a y entrer, à vẽdre, n'y achepter chofe quelcõque qui euft efté prinfe dãs la ville, fur peine de la vie. Neantmoins les affiegez ne furent fi toft fortiz, que les foldatz grinpant par deffus les murailles, la ville en fut remplie, & tout ce qui fi trouua femé par l'armée. De ceux qui fortoient, aucuns fur l'heure moururent de la
contagion

contagion dans les fossez de la ville, qui furēt incontinent desabillez par les Suisses qui s'en vestirent, & l'vn des deputez de la ville qui estoit sorty durant les trois iours du traicté de la redition, & auoit mangé & beu au logis du Sieur de Cessac, y estant encores se trouua saisi & frappé de peste, Neant-moins le Duc du Maine deliberoit ayāt faict quelques iours rafraichir son armée, d'employer ce qu'il restoit de beau tēps auant l'hiuer pour assieger Bergerac s'il estoit secouru des deux moiēs, le premier des finances, car les assignations dernieres qu'il auoit receu pour l'ētretenemēt de l'armée de six pars les cinq se trouuent faulses, le second si les gens qu'auoit monsieur le Mareschal de Biron le venoient trouuer suiuant la volonté & commandement du Roy, car c'est chose inoüye qu'armee aye subsisté onze mois cōme à faict celle de Guienne sans estre refraichie des gēs de guerre, n'y mesmes qu'apres vn siege elle n'aye eu besoing de raffraichissement, & ceste cy depuis le mois d'Auril à continuellement assiegé & pris Castez, Saincte Bazille, Monsegur, & Castillō, qui estoient quatre places desquelles les ennemis faisoiēt grād estat, & principalemēt de Castillon où ils mirēt leurs meilleurs soldatz, qui estoyēt huict cēs cinquāte harquebuziers lors qu'ils furent assiegez, & depuis à deux fois il en y entra cent cinquante, & disent à Bour-

deaux lors que le Duc y estoit, que huict mois au parauant on y auoit publié quelques anciennes propheties qui predisoient, qu'aux enuirons de Castillon, il y auroit vn rencontre des Catholicques & Huguenotz, qui seroit la decision des mal-heurs de ce Royaume, comme autresfois en ce mesme lieu, la bataille qui fut donnée entre les François & Valabot chef des Anglois, auoit mis fin à la vieille querelle des François & des Anglois. Mais le Talabot y fut lors tué, les Anglois desfaictz & la Guienne recouurée, & croiez fermement que moyennant la grace de Dieu, si les Hueguenots si fussent presentez, ils eussent eu semblable traictement qu'aucunesfois leurs Confreres les Anglois y receurent, comme aussi de tous ceux qui s'enfermerent dans Castillon, il n'en sortit de sains, de malades, de pestiferez, de Maistres ou valletz, que deux cens cinquante, les soldats François qui auoient demeuré sept sepmaines entieres aux trenchées de Castillon, entendant qu'on les vouloit transporter en vn autre siege, & qu'il ne se parloit de faire montre, ou quelque pres d'argent aux Capitaines, se desbanderent en grosses troupes, & peult estre par l'aduis de leurs Capitaines, qui n'auoient moyen de les entretenir, & aucuns desquels quitterent leurs charges, tellement qu'il ne resta pas en l'armée neuf cens soldatz François, & de six

cõpagnie de gensdarmes qui estoient en l'armée, les quatre se retirerent, & les deux qui resterent attendoient leur payemẽt pour faire le semblable: les Suisses feirent battre aux champs pour s'en aller, s'estans les Reistres & eux promis de s'accõpagner iusques en leurs pays, pour les arrester on emprunta de toutes les bourses particulieres de l'armée l'argent qui si trouua, & mesmes le Duc print le dernier escu de la bourse de Madame du Maine, qu'on bailla à ses estrangers, pour les arrester quelques iours, attendãt que le Roy eust faict entendre au Duc sa volonté, & sur l'aduis qu'il luy donna par le sieur d'Allincourt de l'estat de l'armée, promettant ledict Duc aux estrangers de les accompagner iusques sur la frontiere. Ayant obtenu du Roy congé de ce retirer de Guienne, qu'il enuoya demander par le Sieur de Saisseual, Car le Duc preuoyoit bien que si l'hiuer le surprenoit en Guienne, l'armée du Roy il seroit encores piremẽt traitée qu'elle n'auoit esté par le passé, veu que le fõdz du Clergé pour l'entretenement de ceste armée estoit consommé, & que pour vne armée que ce Royaume auoit eu à entretenir durant l'esté en Guienne, il en auoit esté mis sus plusieurs autres depuis deux moys, sçauoir celle de Rouergues sous le Duc de Ioyeuse celle de Prouence soubz le Duc d'Espernon, Celle de d'Aulphine soubz le gouuernemẽt de la Val-

lette, celle de Poictou soubz Mareschal de Biron, celle de l'Anguedoc soubz le Sieur Mareschal de Ioyeuse, A ceste cause la despence estant plus grande & le fondz moindre le Duc du Maine ne pouuoit esperer d'stre des mieux traictez, neantmoins attendant la responce du Roy il print le Chasteau de Puynormant appartenant au Roy de Nauarre qui fust razé, & vn autre fort aussi qu'on nommoit de Minzac, & vingtdeux des habitans de Castillon qui auoient soustenu le siege, furent enuoiez à la court de parlement de Bourdeaux puis executez à mort.

Ce petit discours du siege de Castillon, fera iuger par ceux qui le liront, que ce n'est point ce Castillon où autres fois vne compagnie de gens de pied logeoit outre le gré des habitans, comme aussi il se faisoit à Bergerac, auant qu'on y eust laissé prendre pied aux huguenots, lesquels ont tellement fortifié les places qu'ils tiennent, qu'il faut des armées Royales pour les rendre obeissantes, & n'a on pas veu, & leu, de plusieurs villages sur la frontiere, lesquels estans assez soudainement fortifiez, ont arresté la furie des grandes armees, de Charles cinquiesme. Mais aussi peut on obseruer, que ces rebellions, qui causent tant de ruines, n'aduiennent en Bourgongne, en Champagne, n'y aux autres prouinces où le Roy à esté fidellement seruy, aux prouin-

ces de Guienne, & de Languedoc, Dieu, n'y le Roy, n'y ſont recognus n'y obeys, leurs noms meſpriſez, & foulez aux pieds. Les reuenus de l'Egliſe, & de ſa Maieſté, y ſont vſurpez, & volez, & le peuple affligé & miné, & s'il n'auoit plus d'obeiſſance aux autres prouinces, qu'en celle la, ſa Maieſté ſeroit ſans Royaume, laquelle Dieu veuille benir, & luy faire la grace de ſe voir obey de ſes ſubiects & de leur donner auſſi heureux repos, que ce Royaume en euſt onques.

FIN.





